

Nathalie Petrowski > Pour en finir avec la victimisation des femmes page C2



La Presse

cyberpresse.ca



Dopage: Pound a gagné son pari

Cahier Sports, page S8

Femmes et chefs

Cahier Actuel, page B1

MONTRÉAL | JEUDI 6 MARS 2003 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 119^e ANNÉE > NO 134 > 72 PAGES > 6 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > GATINEAU-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

LE FRONT DU REFUS TIENT TÊTE À WASHINGTON



Le ministre français des Affaires étrangères, Dominique de Villepin (au centre) lit la déclaration commune dans laquelle Paris, Moscou et Berlin réaffirment leur opposition à une résolution des Nations unies autorisant le recours à la force en Irak. Il est accompagné des chefs de la diplomatie russe, Igor Ivanov (à gauche) et allemande, Joschka Fischer (à droite).

Les positions se crispent

d'après AFP et AP

WASHINGTON — L'Irak n'a pas décidé de désarmer, a affirmé hier le secrétaire d'État américain, Colin Powell, peu après que Paris, Moscou et Berlin eurent réaffirmé leur opposition au vote d'une deuxième résolution, ouvrant la voie à la guerre, au Conseil de sécurité de l'ONU.

Mais à New York, le directeur de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspections de l'ONU, Hans Blix, a estimé que l'Irak avait « coopéré de manière active le mois dernier ».

D'autre part, les États-Unis ont ordonné hier soir à deux attachés irakiens de quitter le pays, et ont demandé à 60 nations d'expulser des Irakiens qui seraient, selon eux, des agents infiltrés prêts à y attaquer les intérêts américains. Une demande semblable avait précédé la guerre du Golfe en 1991.

Selon l'ambassadeur irakien auprès des Nations unies, Mohammed Al-Douri, deux attachés responsables de la sécurité à la mission irakienne ont été sommés de

quitter les États-Unis, les autorités américaines estimant que leur comportement était en contradiction avec leur statut diplomatique. Ces termes sont communément employés pour désigner des activités d'espionnage.

« Rien n'indique que Saddam Hussein ait pris la décision stratégique d'abandonner ses armes de destruction massive », il poursuit sa stratégie de « défi et de tromperie » et il est « de plus en plus en violation flagrante » de ses obligations, fabriquant même de nouveaux missiles, a indiqué Colin Powell devant un institut de politique étrangère.

Il a aussi affirmé que « si les divisions (au Conseil de sécurité) continuent, cela ne fera que convaincre Saddam Hussein qu'il a raison ».

Selon lui, les services secrets irakiens ont transporté en janvier des agents chimiques et biologiques « vers des zones éloignées de Bagdad, à proximité des frontières syrienne et turque afin de les cacher ». Au début février, les Irakiens déplaçaient des matériaux prohibés toutes

les 12 ou 24 heures de crainte que les inspecteurs ne finissent par les découvrir. À la mi-février, alors que Bagdad était inquiet que les vols des avions-espions U2 ne permettent de découvrir des matériaux interdits, ceux-ci ont été transportés dans des véhicules anciens pour être placés dans des quartiers pauvres des faubourgs de la capitale. « Malheureusement, l'effort d'inspection ne marche pas », a conclu Colin Powell.

Quelques heures plus tôt à Paris, à l'issue d'une rencontre avec ses homologues russe et allemand, le ministre français des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, avait dit que ces pays « ne laisseraient pas passer un projet de résolution qui autoriserait un recours à la force ».

Affirmant que la Russie et la France

Voir POSITIONS en A2

Autres informations: A7 à A9

Pertes de 8,5 milliards pour la Caisse en 2002

ANDRÉ NOËL

La Caisse de dépôt et placement du Québec – le bas de laine des Québécois – a essuyé des pertes phénoménales de 8,5 milliards de dollars l'année dernière, a indiqué une source bien informée à La Presse.

D'autres sources ont confirmé que le rendement négatif a frôlé les 10 %, ce qui place la Caisse dans le peloton de queue parmi les grands gestionnaires de fonds au Canada. En effet, la moyenne de baisse du rendement a été de 5 % au pays l'année dernière.

Un petit exemple qui en dit beaucoup : les investissements de la Caisse dans l'édifice Price, à Québec — où sont situés la résidence du premier ministre Bernard Landry et le siège social de la Caisse — se sont élevés à 13,2 millions ; le Vérificateur général estime que la valeur marchande n'est que de 4,4 millions, soit trois fois moins.

« Le 28 février, la direction de la Caisse nous a fait part des pertes de l'année 2002 pour chaque titre important », a confié un membre du conseil d'administration à La Presse, sous le couvert de l'anonymat.

« Ainsi, sur une perte totale de plus de 8,5 milliards

Voir PERTES en A2

MON CLIN D'OEIL STÉPHANE LAPORTE
Bill Clennett a manifesté devant un Jean Coutu. Il ne court plus de risque. Si jamais Jean Chrétien l'empoigne encore, il n'aura pas loin à aller pour s'acheter des médicaments.

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Bandes dessinées	E8	Loteries	A2, A11
Bridge	E6	Mots croisés	E8, S12
Décès	E6, E7	Mot mystère	E8
Étes-vous observateur		Petites annonces	
		- immobilier	E4, E5
Feuilleton	E8	- marchandises	E5
Forum	A13-A15	- emploi	E5, E6
Horaires spectacles	C5	- automobile	E5, E6
Horaires télévision	C2	- affaires	D2
Horoscope	E6	Quoi faire	B6
Le monde	A10-A12		

MÉTÉO Voir page S16
Passages nuageux
Maximum -9, minimum -16

AUTOROUTE 30

Ottawa et Québec s'entendent sur un projet de 700 millions

SYLVAIN LAROUCHE et ISABELLE RODRIGUE
Presse Canadienne

OTTAWA — Les gouvernements du Québec et du Canada annonceront aujourd'hui qu'ils ont conclu une entente de plusieurs centaines de millions de dollars pour achever l'autoroute 30, au sud de Montréal. Une fois terminée, l'autoroute permettra aux camionneurs et aux automobilistes de contourner l'île de Montréal pour se rendre directement à Ottawa, Toronto et Québec. À l'heure actuelle, les véhicules doivent absolument passer par l'autoroute Métropolitaine, qui est régulièrement encombrée.



L'achèvement de l'autoroute 30 se fera à l'aide d'un partenariat unissant Québec, Ottawa et le secteur privé — le premier du genre au Québec. Le projet, évalué à plus de 700 millions, comprend la construction de deux ponts au-dessus du canal de Beauharnois et du fleuve Saint-Laurent. Pour attirer le secteur privé, ces deux ponts seront à péage. Selon des sources

Voir AUTOROUTE en A2

AFFAIRE JENNIFER CARROLL

Pas de sanction contre l'entraîneur Dave Johnson de Natation Canada

GILLES TOUPIN et MARIO CLOUTIER

OTTAWA/QUÉBEC — Dave Johnson, l'entraîneur en chef de Natation Canada, ne sera pas puni par sa fédération pour les propos déshonorants qu'il a tenus en décembre dernier à l'égard de la nageuse québécoise Jennifer Carroll.

M. Johnson, qui avait affirmé à l'époque que M^{me} Carroll l'« avait rendu malade » en exhibant un drapeau québécois lors de la cérémonie de remise des médailles aux Jeux du Commonwealth, s'en tire avec à son dossier « une lettre formelle de réprimande » et avec la menace de sanctions s'il reproduit

un tel comportement. C'est ce qu'ont annoncé hier, au cours d'une conférence de presse dans la capitale fédérale, Karen Spierkel, directrice de Natation Canada, et Rob Colburn, président de l'organisme.

Dave Johnson avait également déclaré en décembre : « Ce geste n'était pas professionnel, était égoïste, irrespectueux, fâcheux et le plus embarrassant que j'ai vu de la part d'un nageur canadien pendant toutes mes années dans le sport ».

M^{me} Spierkel a affirmé hier que Natation Canada acceptait les recommandations contenues dans le

Voir JOHNSON en A2

Lunettes invisibles 189\$
Verres et monture
Supplément de 99\$ pour verres double foyer progressifs.
Voir détails et sélection en succursale

GREICHE SCAFF
OPTOMÉTRISTES
www.greiche-scaff.com

Plan de protection
Contre les bris, la perte ou le vol.
voir détails en succursale

PARTOUT AU QUÉBEC

Examen de la vue
Vaste choix de montures signées
(514) 336-4444
Sans frais 1 877 667-2020

DEMAIN DANS LA PRESSE



Depardieu, le fils de...

On le dit fermé, muet et ennuyeux en entrevue. « Avec la presse française », précise Guillaume Depardieu. Avec les Québécois, comme avec les Belges, le fils de... est bavard et répond à toutes les questions. Celles sur ses récents projets (il est de la distribution du premier film de Veber, fils, *Le Pharmacien de garde*, en salles demain), sa santé et ses relations autrefois tumultueuses avec son adulé de père. Isabelle Massé l'a rencontré à sa résidence, en banlieue de Paris.

À lire demain dans le cahier *Arts et Spectacles*

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Venez parler golf avec Carlo Blanchard à 12 h 30 cyberpresse.ca/clavardage

> Relâche scolaire : des idées pour mettre le nez dehors cyberpresse.ca/relache

> Suivez en direct toutes les rencontres de la LNH cyberpresse.ca/lnh

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca,
7, rue Saint-Jacques, Montréal (OC) H2Y 1K9

TÉLÉPHONE

RÉDACTION
redaction@lapresse.ca (514) 285-7070

ABONNEMENT
(514) 285-6911

abonnement@lapresse.ca 1-800-361-7453

PETITES ANNONCES
petitesannonces@lapresse.ca 1-866-987-8363

DÉCÈS ET REMERCIEMENTS
deces@lapresse.ca (514) 285-6816

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650. Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518

LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 8-2-9 >

À quatre chiffres : 9-8-6-1

LOTO 6/49 >

06-08-19-27-45-46

Compl. : 34 >

Extra : 174580

SUITES DE LA UNE

PERTES

Suite de la page A1

pour l'année 2002, près de 18 % provient de Quebecor Média (soit 1,5 milliard). Contrairement à ce qu'on dira, une partie de ces pertes n'est pas le résultat des baisses normales de marché.

« Non, il s'agit d'erreurs dans le choix des investissements, elles-mêmes dues à une erreur fondamentale de gestion des placements, soit la concentration trop forte des activités de placement dans un secteur ou un titre donné. Jamais l'administration précédente ne nous a tenus informés sur les dangers et l'importance de suivre des indices de concentration des placements à la Caisse.

« Je crois que l'administration précédente nous a intentionnellement caché une information de gestion cruciale qui, si elle avait été présentée en détail et régulièrement, nous aurait permis de comprendre et de réagir, en temps opportun, à ce danger connu de l'administration précédente et imminent, au dire des spécialistes. »

Le président du conseil et directeur général de la Caisse, Henri-Paul Rousseau, doit divulguer les états financiers de l'organisme la semaine prochaine, après le dépôt du budget par le gouvernement du Québec prévu pour mardi. Selon nos informations, tout a été mis en oeuvre pour éviter de présenter une

baisse de rendement dans les deux chiffres, soit 10 %.

Suzanne Brochu, porte-parole de la Caisse, a refusé de confirmer ou d'infirmer ces informations. « Tout sera dévoilé bientôt en conférence de presse, a-t-elle assuré. M. Rousseau profitera de l'occasion pour présenter sa vision d'avenir. »

L'année dernière, la Caisse avait affiché une baisse de trois milliards, les investissements ayant produit un rendement négatif de 5 %. Les nouvelles étaient déjà mauvaises : elles seront encore pires cette année.

La Presse a obtenu un extrait des états financiers cumulés de 2002 portant sur les impacts des projets immobiliers dans le Quartier international de Montréal (QIM) et au siège social de Québec (voir le tableau ci-contre).

Il ressort que la Caisse s'est engagée dans des dépenses de 376 millions de dollars seulement dans le QIM. Or, les valeurs marchandes au 31 décembre 2002 établies par le groupe Altus, l'évaluateur indépendant mandaté par le Vérificateur général du Québec, s'élèvent à 249 millions.

Le gouvernement avait demandé au Vérificateur général de faire enquête sur ces dépenses immobilières, après que La Presse eut révélé, en novembre dernier, un formida-

Les baisses de valeur des édifices de la Caisse de dépôt

	Coût estimé (en millions \$)	Valeur marchande (en millions \$)	Pertes (en millions \$)
Quartier international de Montréal (QIM)			
Centre CDP	254	175	79
Hôtel	52	27	25
(- part privée de 16,7%)	-8	-4	-4
Stationnement	37	32	5
Édifice Hérald	32	15	17
Édifice Méco	9	4,5	4,5
Total QIM	376	249	127
Siège social de Québec			
Édifice Price	13	4	9
Grand total	390	253	136

Source: Caisse de dépôt et placement du Québec. Notes : Les valeurs marchandes au 31 décembre 2002 ont été établies par la firme Altus, l'évaluateur indépendant mandaté par le Vérificateur général du Québec. Plusieurs décimales ont été arrondies.

ble dépassement de coûts. L'ancienne administration de la Caisse, dirigée par Jean-Claude Scraire, avait au départ évoqué des investissements de 102 millions dans le QIM : les dépenses ont été trois fois plus élevées.

Le Centre CDP — un fastueux palais de verre — compte de vastes espaces inutilisables. La Caisse

s'est associée à un promoteur peu connu pour construire un hôtel de grand luxe à côté de ce Centre, à même l'ancien édifice de la Banque du Canada. En décembre dernier, Henri-Paul Rousseau avait évoqué des coûts de 38 millions.

En vérité, ces coûts s'élèveront à 52 millions, pour un hôtel de 153 chambres, ce qui revient à

340 000 \$ la chambre, un prix inégalé à Montréal. Selon le Vérificateur général, la valeur marchande n'est que de 27 millions, soit la moitié de l'investissement. La rentabilité apparaît peu probable lorsqu'on sait qu'un autre hôtel de luxe, situé à 100 mètres de là, l'hôtel Inter-Continental, ne fait pas ses frais.

« Je pourrais continuer longtemps à réciter d'autres exemples : bureaux à l'étranger, Montréal Mode, comptes de dépenses secrets, cadeaux des courtiers, voyages personnels, indemnités de départ, primes versées à la direction pour 2001 et 2002 malgré toutes les pertes, etc. », souligne le membre du conseil d'administration.

« L'administration précédente avait le devoir de nous tenir informés et je réalise à quel point tout était caché. J'ai honte de constater le résultat des décisions de ces dirigeants qui ont agi en toute impunité pour affaiblir notre caisse.

« J'ai surtout honte que nous ayons été forcés de remettre à ces incompetents des millions de dollars en indemnités de départ, compte tenu du contexte. Nous devrions tous être envahis d'une grande honte pour les rendements foncièrement plus faibles de la Caisse par rapport aux autres gestionnaires de fonds en 2001 et 2002. »

AUTOROUTE

Suite de la page A1

concordantes, la première pelletée de terre pourrait être faite dès 2004, pour une mise en service de l'autoroute quatre ou cinq ans plus tard. Les appels d'offres seraient lancés au printemps.

« La population peut maintenant croire que le projet va se réaliser parce que les deux gouvernements ont décidé de signer l'entente et d'aller de l'avant », se réjouit le député fédéral de Beauharnois-Salaberry, Serge Maril, qui s'est fait élire en 2000 en promettant qu'Ottawa financerait la construction des deux ponts.

L'annonce surviendra à quelques jours du déclenchement des élections québécoises et plus de deux ans après une promesse formelle des libéraux de Jean Chrétien en campagne électorale. Trois ministres fédéraux et deux ministres péquistes prendront d'ailleurs part à la conférence de presse qui doit avoir lieu dans un hôtel de Longueuil.

On ne s'attend pas à ce que les élus dévoilent avec précision la participation financière des gouvernements puisqu'elle dépendra de celle du secteur privé. « Les gou-

vernements vont choisir l'entreprise qui va leur permettre d'investir le moins d'argent possible eux-mêmes », explique M. Maril qui défend le dossier depuis 1984. D'après lui, le secteur privé pourrait assumer jusqu'au tiers des coûts du projet.

Ce qui est sûr, toutefois, c'est que le gouvernement fédéral a finalement convenu de déboursier la moitié de la facture publique de l'ensemble de l'achèvement, ce à quoi il s'opposait jusqu'ici. Québec refusait de signer en raison de ce refus.

« À la demande du gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada va s'engager dans la totalité du projet », a confirmé une source fiable. Ce changement signifie que l'offre fédérale de 150 millions, faite en décembre dernier, serait bonifiée de près de 100 millions.

Il faut dire que, hier, le premier ministre Chrétien a annoncé, dans l'Ouest, des travaux autoroutiers pour lesquels Ottawa assumerait la moitié des coûts. Il aurait donc été mal vu qu'il en fasse moins pour la région montréalaise.

Deux segments de l'autoroute 30 doivent encore être construits : celui de sept kilomètres reliant Candiac à Sainte-Catherine et celui de 35 kilomètres entre Châteauguay et Vaudreuil-Dorion, qui comprend les deux ponts.

Interrogée pour savoir si le gouvernement Chrétien était indisposé de faire une annonce aussi importante à la veille du déclenchement des élections québécoises, une source libérale a déclaré : « C'est un projet tellement important pour Montréal et le Québec qu'il faut aller au-delà de la *partisanerie*. »

JOHNSON

Suite de la page A1

rapport du comité disciplinaire indépendant formé pour examiner cette affaire et qu'elle réitérait les excuses publiques faites le 13 décembre dernier par Natation Canada. « Nous désirons encore une fois réitérer nos sincères excuses à toute personne qui aurait été blessée par nos remarques ou nos réactions dans cette affaire », a dit Karen Spierkel.

La première des 10 recommandations du comité demande à la fédération que Dave Johnson fasse « l'objet d'une sanction formelle » et qu'« une lettre de sérieuse réprimande (soit) versée à son dossier personnel ». Natation Canada n'a retenu que la deuxième partie de la recommandation.

Mme Spierkel a en effet affirmé hier que la sanction demandée par le comité indépendant se limitait à une lettre de réprimande et que la fédération avait clairement répondu à cette demande. Quand La Presse lui a fait remarquer que la recommandation du comité parlait aussi de sanction, elle a rétorqué : « Je m'excuse s'il y a une erreur. »

Quant à Dave Johnson, qui demeure ainsi à son poste d'entraîneur en chef de Natation Canada, il participait par téléphone à la conférence de presse. M. Johnson devait lire un texte préparé à l'avance et

faire des excuses publiques. Il s'est écarté du texte remis aux journalistes et il a déclaré : « Je suis désolé que cette affaire ait pris les proportions qu'elle a prises et particulièrement que mes commentaires aient été cités hors contexte et mal compris. Et je m'excuse pour cela une fois pour toutes. Tournons la page ! »

Le texte du communiqué que devait lire M. Johnson était bien différent : « J'aimerais également réitérer que je n'avais aucunement l'intention d'offenser les Québécois ou nos nageurs par mes remarques, et je m'excuse sincèrement pour mes agissements dans cette affaire. »

M. Johnson a promis hier qu'il téléphonerait à Jennifer Carroll après la conférence de presse pour l'encourager à s'entraîner fort de façon à ce qu'elle puisse se qualifier pour l'équipe nationale.

Les propos de Dave Johnson avaient déclenché en décembre un tollé dans tout le pays, le secrétaire d'État au Sport amateur, Paul De Villiers, ayant même menacé la fédération de lui retirer sa subvention annuelle de 1,78 million de dollars si la conduite de l'entraîneur ne faisait pas l'objet d'une enquête indépendante. Le premier ministre Bernard Landry avait condamné les

propos de Dave Johnson et l'attitude de Natation Canada. Hier, Paul De Villiers s'est dit satisfait des résultats de l'enquête et des décisions de Natation Canada.

La nageuse Jennifer Carroll a pour sa part fait savoir, dans une déclaration écrite, qu'elle appuyait la décision du comité et qu'elle n'aurait pas aimé que Dave Johnson soit congédié.

De son côté, le ministre québécois du Sport, Richard Legendre, a qualifié de « recommandations bidon » les résultats de l'enquête indépendante de Natation Canada. Déçu de voir que sept des 10 recommandations ont déjà été réalisées et qu'il s'agit d'un rapport somme toute « administratif », le ministre québécois se serait attendu à des excuses directes à Jennifer Carroll et non pas « à la communauté » de la part de l'entraîneur Dave Johnson.

En fonction depuis deux ans seulement, il rappelle que trois nageurs québécois ont eu des « problèmes » avec Natation Canada depuis qu'il est en poste, soit Nadine Rolland, Jennifer Carroll et Yannick Lupien.

M. Legendre a dit qu'il pensait à l'avenir des athlètes québécois et il s'est inquiété notamment de leur participation aux Jeux olympiques d'Athènes en 2004.

POSITIONS

Suite de la page A1

« prendront toutes leurs responsabilités au Conseil de sécurité », le chef de la diplomatie française a ajouté : « Les inspections ne peuvent se poursuivre indéfiniment. Notre objectif commun demeure le désarmement effectif et complet de l'Irak. »

À l'opposé, fidèle allié des États-Unis, le premier ministre britannique, Tony Blair, s'est déclaré « confiant » à Londres dans la possibilité de rassembler les neuf voix indispensables à l'adoption d'une deuxième résolution sur l'Irak au Conseil de sécurité. Ce que Berlin a sérieusement mis en doute.

Face à cette situation, un haut responsable du département d'État américain, Stephen Rademaker, a réaffirmé à Moscou que les États-Unis n'avaient pas juridiquement besoin d'une deuxième résolution pour lancer une offensive contre l'Irak.

Hier, M. Blix a souligné que les inspecteurs sur le désarmement avaient interrogé, dans les conditions qu'ils souhaitaient, sept scientifiques irakiens. Il a cependant souligné qu'il « n'était pas en faveur d'inspections qui dureraient toujours ».

À Washington, le président George W. Bush a eu une réunion hier avec les responsables des plans pour une éventuelle attaque contre l'Irak, dont le général Tommy Franks, commandant en chef des forces américaines dans le Golfe, le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, et le général Richard Myers, chef d'état-major interarmées américain.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Ari Fleischer, a répété que le président américain n'avait encore pris aucune décision sur une éventuelle opération armée pour désarmer Bagdad.

Mais le général Tommy Franks a noté que « si le président des États-Unis décide d'agir, nous sommes en position de fournir l'option militaire » et « il n'y a pas de doute que nous vaincrons ».

Par ailleurs, le cardinal Pio Laghi, envoyé spécial du pape

Jean-Paul II, a été reçu à la Maison-Blanche, porteur d'un message du pape contre la guerre. George W. Bush lui a affirmé la détermination américaine à obtenir un désarmement de l'Irak, selon la Maison-Blanche.

Concernant une guerre contre l'Irak en l'état actuel des choses, M^{re} Laghi a déclaré : « Tout ce que je peux dire, c'est que ce serait illégal et injuste. »

À Doha, l'Organisation de la conférence islamique (OCI), lors d'un sommet extraordinaire, a proclamé son « rejet total » d'une guerre contre l'Irak.

Le ministre irakien de l'Information, Mohamad Saïd al-Sahhaf, s'est félicité des résultats de ce sommet, soulignant à son arrivée à Damas que « les participants ont adopté la position affichée par un milliard de musulmans refusant une agression contre l'Irak ».

À Ankara, des députés turcs qui ont voté le week-end dernier contre le déploiement de militaires américains dans le pays ont laissé entendre qu'ils pourraient changer d'avis en cas de nouveau vote au Parlement sur la question.

Ce revirement a été grandement encouragé par l'intervention hier du chef d'état-major de l'armée turque, le général Hilmi Oztok, qui a clairement apporté son soutien au déploiement massif de forces américaines, susceptibles d'être employées à une invasion de l'Irak voisin.

Le général Oztok a affirmé que le vote négatif des députés risquait de coûter au pays des milliards de dollars de soutien promis par Washington ainsi qu'un droit de regard sur la reconstruction économique et politique du voisin irakien après la guerre.

L'armée turque est d'autant plus mécontente du vote au Parlement qu'elle comptait suivre les forces américaines dans le Nord irakien pour prévenir toute tentative des Kurdes de la région de proclamer leur indépendance.

Des bas prix en vue

Tarifs spéciaux allers simples pour la côte Est

HALIFAX
À PARTIR DE
69\$
ALLER SIMPLE

ST. JOHN'S
À PARTIR DE
109\$
ALLER SIMPLE

- Aucun séjour le samedi requis
- Aucun séjour minimal ou maximal
- Aucun achat à l'avance exigé

Encore plus économique!
Réservez à aircanada.ca
et profitez d'une économie
additionnelle de 2,50\$.

311 8801

3118498A

Réservez en ligne à aircanada.ca ou destina.ca notre partenaire en ligne.
Appelez votre agent de voyages ou Air Canada au 1 888 247-2262.

AIR CANADA

Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Les aînés profitent de 10% de réduction sur tous nos vols au Canada. Les billets doivent être achetés au plus tard le 15 juin 2003. Les tarifs sont basés sur un aller simple. Tarifs en vigueur au moment de la publication. Applicables aux nouvelles réservations seulement. Sauf avis contraire, les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada ou de Jazz Air Inc. (faisant affaire sous le nom d'Air Canada Jazz). Les taxes, les assurances, le supplément des frais de carburant lorsque applicable, les redevances de navigation de NAV CANADA, les frais d'aéroport et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien (jusqu'à 75) ne sont pas inclus. Les billets sont totalement non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon la date de départ et de retour. La réduction de 10% pour les aînés est offerte sur les destinations canadiennes pour les personnes ayant 60 ans et plus au moment du départ et ne s'applique pas aux réservations faites en ligne. Une carte d'identité avec photo sera requise lors de l'enregistrement. D'autres conditions s'appliquent. Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada.

ACTUALITÉS

Marois jouera de prudence

Les impôts resteront intacts et des sommes seront injectées pour la conciliation travail-famille

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Des sous pour la conciliation travail-famille, mais pas de caisse-santé : le quatrième budget de Pauline Marois jouera de prudence et visera avant tout à ne pas replonger les finances publiques en déficit.

Des sources fiables ont indiqué hier à *La Presse* que le budget, qui déposera mardi prochain M^{me} Marois à l'Assemblée nationale, ne comportera aucune baisse d'impôts. La ministre des Finances voudra éviter qu'on taxe de préélectoraux ses engagements, avant tout « responsables », soulignera-t-elle.

Au cabinet de M^{me} Marois on confirmait en soirée hier le dépôt du budget pour le 11 mars, soit le jour même de la reprise des travaux

à l'Assemblée nationale. Le premier ministre, Bernard Landry, déclenchera les élections dès le lendemain, le 12, pour un scrutin le 14 avril, comme l'a annoncé *La Presse* la semaine dernière.

Ce sera le quatrième budget de Pauline Marois si on tient compte de « l'énoncé budgétaire » du printemps dernier. À cause des événements du 11 septembre, Québec y était allé d'un budget spécial en novembre 2001.

Impôts inchangés

Dans le budget de la semaine prochaine, aucune hausse d'impôts ou de taxes n'est prévue. Pour faire écho aux engagements récents du premier ministre, M^{me} Marois désignera essentiellement la conciliation du travail et la famille comme le leitmotiv du gouvernement.

Ainsi, on déliera les cordons de la bourse pour instaurer, comme le recommandait un rapport gouvernemental, un programme d'assurance parentale pour les travailleurs autonomes qui en sont actuellement totalement dépourvus. Toutefois, Québec ne mettrait pas sur la table la totalité des 60 millions de dollars par année suggérés pour une telle initiative.

M^{me} Marois rappellera l'intention de Québec de modifier la Loi sur les normes minimales du travail pour permettre aux parents de demander un congé hebdomadaire allant jusqu'à 20 % de la semaine normale de travail, sans compensation financière toutefois. En outre, elle rappellera la promesse d'instaurer une troisième semaine de vacances annuelles. Tous ces gestes

nécessitent cependant des modifications à la Loi sur les normes du travail, ou une loi cadre sur la conciliation travail-famille, des gestes qui ne pourraient survenir avant le prochain rendez-vous électoral.

Mesures antipauvreté

Comme le décret sur la mise en oeuvre de la loi antipauvreté a été adopté la semaine dernière, le budget prévoira des fonds pour les plus démunis. Le plan d'action, qui annonçait des débours de 1,4 milliard en cinq ans, sera en partie mis en application.

M^{me} Marois n'a pas retenu l'idée d'instaurer une « caisse-santé », formule qui permettrait de sortir la facture toujours croissante du réseau de la santé des opérations du gouvernement. Devant la commis-

sion Clair, qui avait retenu cette idée, le président de la Régie des rentes, Guy Morneau, avait préconisé cette formule faisant en sorte que les contribuables cotisent directement à une telle caisse. La croissance des coûts aurait eu un impact sur ces cotisations « automatiques ». En revanche, les finances publiques, et par conséquent le fardeau fiscal que doivent expliquer politiquement les élus, n'auraient plus été soumises à cette augmentation en flèche des dépenses.

Reconsidéré avant la dernière rencontre fédérale-provinciale sur la santé, à Ottawa, en février, le scénario de la caisse-santé n'a pas été retenu pour le budget de M^{me} Marois.

LOGICIEL DU GOUVERNEMENT

Les coûts sont maîtrisés, affirme Facal

PASCALE BRETON

QUÉBEC — Le nouveau système de gestion informatique du gouvernement du Québec (GIREs) n'entraînera pas de dépassement de coûts, assure le président du Conseil du Trésor, Joseph Facal.

« Je réaffirme que les coûts du projet, excluant le financement, s'élèvent toujours à 345,8 millions, amortis sur une période de 10 ans à compter de 2006-2007 », a déclaré le président du Conseil du Trésor, forcé de s'expliquer après la diffusion d'un reportage. Cette enveloppe budgétaire inclut le contrat avec l'intégrateur, l'achat du progiciel ainsi que la planification, l'implantation et le soutien qui sera nécessaire pour les différents ministères et organismes.

La télévision de Radio-Canada a présenté un reportage en deux volets, mardi et hier, dans lequel on affirmait que l'implantation de GIREs allait entraîner des dépenses d'un milliard de dollars, soit 10 fois plus que ce qui avait été prévu initialement, et que le nouveau système informatique ne serait même pas en mesure de remplacer la totalité des anciens systèmes, désuets.

Hier, M. Facal a expliqué que le coût d'implantation de GIREs ne comprend pas, cependant, les coûts de financement de 53 millions dont le remboursement devra commencer en 2006, ni les coûts de formation de personnel dans les ministères, ni les coûts d'harmonisation de certains systèmes informatiques.

« Tout l'effort que les ministères et les organismes ont à faire pour former leur personnel et ajuster les systèmes qu'ils voudraient garder, ils doivent le financer à même leur budget ordinaire. Ils n'ont pas à faire des dépenses hors de ces budgets », a assuré M. Facal.

Le projet est coûteux, mais nécessaire, a-t-il justifié. « Il n'y a aucune perte de contrôle des coûts. On sait exactement où on s'en va. L'échéancier est maintenu. »

GIREs doit remplacer les quelque 1600 systèmes informatiques actuellement existants au gouvernement du Québec et qui sont devenus désuets. Aucun diplômé ne connaît désormais les outils de gestion SAGIP et SYGEBEC utilisés au gouvernement pour la gestion des paies, a illustré M. Facal.

Quelques incertitudes

Environ un millier de systèmes informatiques seront complètement remplacés par GIREs tandis que les 600 autres devront être adaptés et harmonisés à l'aide d'une interface. Il reste certaines incertitudes concernant le coût total de cette harmonisation, a reconnu le président du Conseil du Trésor hier.

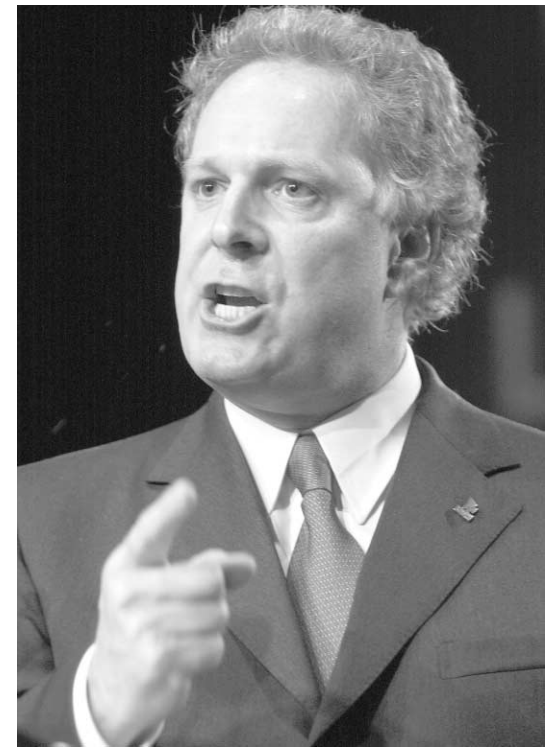
« Nous ne sommes pas tout à fait en mesure de le dire parce que l'installation de GIREs sera terminée en 2006 et que sur les six phases d'implantation, nous amorçons la troisième. Les deux étapes faites jusqu'à présent respectent tant leur échéance que leur budget et je n'ai aucune raison de croire qu'il pourrait en être autrement puisque nous avons un contrat en bonne et due forme avec l'intégrateur qui a remporté l'appel d'offres », a-t-il dit.

De 80 à 346 millions

Le gouvernement a lancé GIREs en 1998, un projet d'abord estimé à 80 millions de dollars, mais dont les dépenses n'ont cessé d'augmenter par la suite jusqu'à atteindre près de 346 millions. Des fluctuations qui ont amené le vérificateur général à commenter le projet à quelques reprises dans ses rapports annuels.

En 2001-2002, on pouvait lire dans le document « que plusieurs réajustements que le vérificateur général avait préconisés tout au long de son suivi sont aujourd'hui choses faites. Si bien que le niveau de risque a été réduit à tous égards importants et il est maintenant jugé satisfaisant », a cité M. Facal hier.

Selon Québec, le nouveau système permettra d'économiser de 7 à 12 % en temps et en ressources humaines consacrées à la gestion ainsi que 2 % sur les achats de biens.



Au cours de la dernière année, les chefs Bernard Landry, Mario Dumont et Jean Charest ont tous à l'occasion tenu des propos particulièrement virulents pour qualifier le programme d'un adversaire.

Une campagne sans injure... vraiment?

La joute des gros mots dure depuis longtemps à l'Assemblée nationale

PASCALE BRETON

QUÉBEC — Il n'y aura pas d'attaques personnelles pendant la campagne, ont promis les deux adversaires de l'Action démocratique du Québec au lendemain de la virulente sortie sur Duplessis. Pourtant, la joute des gros mots dure depuis longtemps à l'Assemblée nationale.

Une petite recension des attaques essuyées par chacun des partis au cours de la dernière année démontre qu'à ce jeu, aucune des trois formations politiques à l'Assemblée nationale ne passe son tour.

Le PQ et Duplessis

Le dernier épisode de la guerre des mots, qui a éclaté au grand jour au conseil préélectoral de l'ADQ, semble particulièrement virulent parce qu'il frappe l'imaginaire. Le président du parti, Guy Laforest, a dressé des similitudes entre la gouvernance de Bernard Landry et la fin du régime de Maurice Duplessis au moment de son dernier mandat, en 1956.

« C'est presque un régime de terreur. J'appelle ça l'empire Landry-Marois. Nous avons eu la grande noirceur au temps de Duplessis, avec eux, c'est la petite noirceur », a déclaré M. Laforest. Le chef du parti, Mario Dumont, en a remis en comparant les annonces multiples du gouvernement — notamment en santé — aux promesses électorales de Duplessis qui se faisaient en « bouts de route ».

Le gouvernement Landry a aussi été durement éprouvé face à la gestion de certains organismes, comme Loto-Québec ou la Caisse de dépôt à l'automne. Au printemps dernier, les affaires de lobbying ont aussi fait mal

au gouvernement et fait fourcher la langue, parfois, de l'opposition.

« Nous disons qu'à sa face même, ce dossier comporte suffisamment d'éléments ayant trait au trafic d'influences », avait lancé en conférence de presse le député de Chomedey, Thomas Mulcair. Il avait aussi parlé « d'un *pattern*, d'un système mis en place par Bernard Landry pour enrichir ses amis ».

L'ADQ : un feu nourri tout l'automne

L'ADQ s'est retrouvée sous le feu des projecteurs avec l'élection de son deuxième député, François Corriveau, dans Saguenay, en avril 2002. Depuis, ses adversaires ont souvent personnalisé leurs attaques, que ce soit envers les idées contenues dans le programme de ce parti ou au sujet du discours que Mario Dumont a livré à Toronto devant le Canadian Club.

« Le grand problème de l'Action démocratique, c'est qu'elle pose les bonnes questions, mais elle apporte les mauvaises réponses : le taux d'imposition unique serait une niaiserie ; les bons d'études seraient une catastrophe ; l'abolition de la sécurité d'emploi, une absurdité ; et votre discours de Toronto, une honte », a ainsi lancé le président du Conseil du Trésor, Joseph Facal, lors d'une intervention à l'Assemblée nationale, au mois de décembre dernier.

Le premier ministre Bernard Landry a pour sa part répété à quelques reprises que l'ADQ fait montre « d'amateurisme ». À la fin de novembre, dans une entrevue à un quotidien montréalais dans le cadre du conseil national du PQ, M. Landry a même qualifié l'ADQ de parti « brouillon, mais dangereux ».

Au fil des mois, certains péquistes ont même associé les idées de l'ADQ à celles de Jean-Marie Le Pen, leader raciste de la droite française, tandis que Mario Dumont a été comparé à Rush Limbaugh, l'animateur de radio américain ultraconservateur.

Le chef du Parti libéral du Québec, Jean Charest, a pour sa part inventé le mot « dumontisme » pour qualifier « l'absence de valeurs de Mario Dumont » au lendemain de la conférence du chef adéquistes à Toronto.

Les libéraux écopent aussi

Le Parti libéral du Québec a été moins écorché au cours des dernières semaines, mais sa position constitutionnelle et son plan d'action, dévoilé en septembre dernier, lui ont valu sa part de gros mots.

Le programme des libéraux, qui dresse les grandes orientations pour *Réinventer le Québec* est « un plan réducteur et incomplet », a martelé le premier ministre Bernard Landry. « C'est une vision incomplète et simpliste (...) C'est de la brutalité presque irresponsable. »

Quelques mois plus tôt, au cours d'une entrevue à *L'actualité*, le chef de l'ADQ, Mario Dumont, n'avait pas été tendre lui non plus. « Le Parti libéral est presque devenu le parti de l'infidélité au Québec. Il est infodé à Ottawa et les fils sont trop mêlés pour qu'il puisse prétendre être un parti vraiment québécois. »

À l'automne 2001, lorsque les libéraux ont présenté leur plan d'action en matière constitutionnelle, M. Landry avait qualifié la stratégie « d'écrasement honteux », de « régression spectaculaire et grave » qui prévoit pour le Québec le même statut politique que celui du Manitoba.

Loto-Québec porte plainte contre un galeriste qui lui a vendu deux faux

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Loto-Québec a payé presque deux fois trop cher pour un lot de 26 tableaux acquis l'automne dernier sous l'administration de Gaétan Frigon. La société d'État a porté plainte formellement hier à la police de Montréal après que deux des oeuvres acquises se furent révélées des faux.

Une enquête pour une présumée fraude sera ouverte sur les activités du galeriste, Pierre-Antoine Tremblay, dont les services avaient été requis pour alimenter la collection de Loto-Québec.

En plus de l'enquête sur cette plainte, Loto-Québec entreprendra des recours au civil ; on compte obtenir réparation de la Galerie 2000, auprès de laquelle les tableaux avaient été achetés. Des sources fiables ont indiqué à

La Presse que M. Tremblay, maintes fois reconnu coupable au civil, n'avait pas quitté le pays, mais qu'il était impossible de le trouver. L'écriteau qui indiquait qu'il était parti à l'étranger à la porte de sa galerie a récemment été remplacé par un autre, plus simple : « Fermé ».

Dans une déclaration rendue publique en fin de journée hier, Loto-Québec reconnaissait que les 26 tableaux payés 111 000 \$ avant taxes avaient été payés 50 000 \$ trop cher. Au surplus, deux oeuvres sont des faux ; une certitude dans le cas d'un Rodolphe Duguay payé 4900 \$, une probabilité en ce qui concerne un Léo Ayotte, pour lequel 4800 \$ de fonds publics ont été dépensés.

Loto-Québec avait fait appel à l'experte Marie-Thérèse Gagnon l'automne dernier après que la police l'eut prévenue que le galeriste auprès duquel elle achetait ses tableaux avait une réputation douteuse.

À la barre de Loto-Québec, Gaétan Frigon avait modifié le processus d'acquisition d'oeuvres par la collection de Loto-Québec, l'une des plus prestigieuses au pays en art contemporain. Le spécialiste employé depuis 19 ans, Benoit Pelletier, avait été mis de côté pour Pierre-Antoine Tremblay.

Autre écart au mandat de la collection, on avait acheté des oeuvres d'artistes décédés — MM. Ayotte et Duguay.

Sous la direction de M. Frigon à la Société des alcools, c'est aussi M. Tremblay qui avait eu le mandat de dénicher des oeuvres pour la collection de la société d'État.

La porte-parole de la SAQ, Josée Morin, a soutenu que l'expertise réclamée sur les tableaux achetés par l'entremise de M. Tremblay — pour plus de 200 000 \$ — serait terminée avant la fin d'avril.

| CAISSE DE DÉPÔT |

L'ADQ mettrait un frein à l'interventionnisme

KARIM BENESEAIEH

Convaincu que ce sont les interventions gouvernementales qui sont responsables des « piètres résultats » de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Mario Dumont demande un retour à la mission de base du bas de laine des Québécois.

« De toute évidence, le gouvernement péquiste s'est accordé un droit de regard sur les activités de la CDPQ, a dénoncé le chef de l'Action démocratique du Québec. Et le premier ministre va jusqu'à comparer le bas de laine collectif des Québec avec les autres programmes d'aide gouvernementale aux entreprises. »

M. Dumont a notamment visé une série d'investissements qu'il a qualifiés d'« assez particuliers », où l'intervention du gouvernement lui semble évidente. « Toute l'incursion à Hollywood, les 300 millions dans Metro Goldwin Mayer, la construction du monument de la mégalomanie à 283 millions, les 30 millions dans Montréal Mode... On a des exemples à répétition où les décisions ne semblent pas être inspirées d'une mission qui soit particulièrement sensée. »

Devant quelque 250 convives de la communauté montréalaise des affaires, M. Dumont a demandé la clarification de la mission de la Caisse de dépôt, qui serait de protéger les avoirs des épargnants et préparer la retraite dans un contexte de vieillissement de la population. Or, avec des rende-

ments « très défavorables » pour l'institution québécoise, cette mission ne pourra être remplie, prévient-il. Dans les 10 dernières années, le rendement de la Caisse a été de 9,6 %, tandis que ses rivales canadiennes Teachers et Omers rapportaient respectivement 11,8 % et 12,4 %.

« Dix ans, en matière de gestion de fonds, c'est quand même une période qui permet de faire une évaluation sérieuse. Le problème des piètres résultats, c'est la trop grande intervention gouvernementale dans la Caisse de dépôt et la mission qui est devenue très floue. »

La sortie du chef de l'ADQ survient à moins de deux semaines de la tenue d'une commission parlementaire sur les règles de gestion de la Caisse, prévue pour le 18 mars, à moins que des élections ne soient déclenchées d'ici là. Les groupes d'intérêts avaient d'ailleurs jusqu'à hier pour déposer leurs mémoires. Dès sa nomination en septembre dernier, le nouveau patron de la Caisse, Henri-Paul Rousseau, avait notamment annoncé un « recentrage » et un retour à la mission première de la CDPQ.

Pas sûr, le Suroît

Mario Dumont a martelé à plusieurs reprises hier la nécessité pour un gouvernement de « gérer à long terme ». Avec force tableaux démontrant le problème croissant du vieillissement de la population dans les quatre prochaines décennies, il a précisé les autres priorités de son parti : remboursement de la dette, productivité et développement de l'hydroélectricité.

Sur ce dernier point, il a indiqué que son parti n'approuvait guère la construction de la

centrale thermique du Suroît, un projet d'Hydro-Québec qui permettrait la production de 800 mégawatts. « Notre orientation est très claire : je ferais le maximum pour ne pas être obligé de construire des centrales au gaz. » Prudent, il a quelque peu reculé quelques instants plus tard. « Maintenant, les opinions divergent, il y a des gens qui disent que compte tenu des délais, ça va être difficile de l'éviter. Nous, notre but c'est de relancer le plus rapidement possible le développement hydroélectrique. »

Le chef de l'ADQ était invité par l'Institut économique de Montréal, organisme de droite qui a notamment publié il y a un mois une étude qui fait l'apologie des bons d'éducation. Habituellement talonné sur ses promesses les plus conservatrices, comme le taux unique d'imposition, la plus grande place du privé en santé ou l'élimination de la sécurité d'emploi dans la fonction publique, M. Dumont a plutôt eu droit au traitement contraire. Par ailleurs sympathique à sa cause, des convives ont fait savoir qu'ils trouvaient que le programme adéquiste n'allait pas assez loin. On a notamment demandé au politicien de 32 ans ce qu'il y avait de « révolutionnaire » dans ses promesses de réduire les dépenses de l'État de 4 % ou d'instaurer le taux unique d'imposition — un engagement abandonné le 22 février dernier.

« Ce que j'ai entendu dans cette salle, ce sont des gens qui étaient plutôt heureux du discours économique de responsabilité, a plus tard déclaré M. Dumont en point de presse. J'ai dit aux gens ce que je pense : il vaut mieux avoir un plan qui est prudent, qui est sérieux, et que les gens savent qu'on va appliquer. »

Michelle Courchesne candidate libérale dans Fabre

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Courtisée depuis longtemps par le Parti libéral, Michelle Courchesne sera finalement candidate aux prochaines élections générales. Elle doit confirmer aujourd'hui son intention de porter les couleurs du PLQ dans Fabre, la circonscription actuellement représentée par le président du Conseil du Trésor, Joseph Facal.

M^{me} Courchesne, ancienne conseillère municipale à Laval, membre du comité exécutif de cette ville au début des années 1980, avait failli se présenter pour les libéraux de Daniel Johnson en 1994.

Mais son atterrissage prévisible avait causé une commotion. Car le lieutenant de l'époque de M. Johnson, André Bourbeau, avait invité cette aspirante candidate, dès septembre 1993, pour la circonscription de Chomedey, alors représentée par la ministre Lise Bacon. La seule condition était pour M^{me} Courchesne d'appuyer ouvertement M. Johnson — la campagne avortée au leadership libéral n'avait pas encore eu lieu, Gérald Tremblay était encore sur les rangs.

Or, à l'automne 1993, M^{me} Bacon était loin d'avoir annoncé son intention de ne pas se représenter aux élections suivantes — survenues en septembre 1994. Ironiquement, c'est M^{me} Courchesne, ancienne sous-ministre de M^{me} Bacon à la Culture, qui avait informé son ancienne patronne de ce qui se tramait.

M^{me} Courchesne ne s'était pas présentée finalement. Après la défaite des libéraux en 1994, elle devint directrice générale de l'Orchestre symphonique de Montréal, puis responsable des affaires publiques à Cognicase, poste qu'elle occupa jusqu'à l'achat récent de cette compagnie par CGI.

Le cofondateur de Cascades décline l'offre de l'ADQ

La Presse

QUÉBEC — Devant le déclenchement imminent de la campagne électorale, les partis politiques s'activent pour compléter leur équipe de candidats et surtout, dénicher les perles rares pour composer un éventuel Conseil des ministres.

Au cours des derniers jours, l'Action démocratique du Québec a approché le cofondateur de Cascades, Bernard Lemaire, ainsi que Daniel Paillé, ancien ministre de l'Industrie et du Commerce sous les gouvernements de Jacques Parizeau et Lucien Bouchard, afin de leur offrir le poste convoité de ministre des Finances, si l'ADQ prend le pouvoir. Les deux hommes ont cependant décliné l'invitation. M. Lemaire, qui siège toujours comme président du conseil d'administration de Cascades et de Boralex, avoue avoir été flatté par cette offre, mais son âge a finalement fait pencher la balance. « Je ne suis pas prêt à faire ça. Je n'ai plus la santé et peut-être toutes les forces pour faire tout ça. C'est donc quelque chose que j'ai été obligé de refuser », a expliqué M. Lemaire, âgé de 66 ans.

S'il refuse de se jeter dans l'arène politique, l'homme d'affaires se dit tout de même prêt à donner un coup de main aux adéquistes, que ce soit dans le cadre d'une campagne de financement ou à titre de conseiller. Il est clair que les orientations du jeune parti plaisent d'ailleurs à M. Lemaire. « Ils ont du personnel, des jeunes et ils ont des idées nouvelles. C'est bon les changements. »

De son côté, le Parti libéral du Québec n'a pas non plus annoncé le candidat vedette qui pourrait combler un éventuel poste de ministre des Finances.

Québec investit 11 millions dans les écoles de village

JOCELYNE RICHER
Presse Canadienne

QUÉBEC — Pour mieux « occuper le territoire », le gouvernement du Québec se montre prêt à donner un coup de pouce aux écoles de village, mais ne garantit d'aucune façon que les écoles menacées demeureront ouvertes.

Pour faire échec à l'exode rural et au déclin démographique en région, Québec investit 11 millions de dollars sur deux ans, afin de maintenir ouvertes les écoles primaires de petites localités, menacées de fermeture, faute d'élèves.

L'annonce, faite hier par le ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, et le ministre des Régions, Rémy Trudel, est la suite logique du rapport du Groupe de travail sur le maintien de l'école de village, coprésidé par André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, et Jacques Proulx, président de Solidarité rurale du Québec.

« Pas assez loin »

Il reviendra donc aux représentants de la région (Fédération des commissions scolaires, élus municipaux et régionaux, centres locaux de développement, etc.) — et non au ministère de l'Éducation — de se coordonner pour décider si oui ou non une école survivra.

Le ministère de l'Éducation refuse d'obliger une commission scolaire à maintenir ouvertes toutes les écoles de village, ce qui a déplu au porte-parole de la Coalition des maires de villages et de petites municipalités



Photo ALAIN ROBERGE, Archives La Presse ©

Le ministre de l'Éducation Sylvain Simard.

en faveur d'un droit de retrait pour la gestion des écoles de village, Jacques Lussier. Il déplore que le gouvernement appuie ses recommandations sur une stratégie de consultation au lieu d'imposer ses vues. « Ça ne va

pas assez loin », a-t-il dit, lors d'un point de presse.

Le ministre Simard s'est cependant engagé, hier, à demander aux commissions scolaires qui n'en ont pas déjà de mettre en place un processus de consultation publique lorsqu'elles envisagent la fermeture d'une école ou révisent leur politique de maintien ou de fermeture de leurs écoles.

La coalition souhaiterait qu'une municipalité puisse, en dernier recours, prendre en charge une école, qui aurait reçu le coup de grâce de la commission scolaire.

M. Lussier est le maire de Sainte-Clotilde-Beauce et se bat pour la réouverture de l'école Saint-Nom-de-Marie, qui comptait 51 élèves. Mercredi, il s'est dit optimiste de pouvoir y arriver.

Au total, dans les 17 régions administratives du Québec, 383 écoles seraient éventuellement visées par la mesure annoncée hier. Certaines de ces écoles ne comptent que quelques dizaines d'élèves.

Québec ne fixe non plus aucun nombre minimal d'élèves nécessaire pour garder ouverte une école.

Depuis 1999, pour faire face à la baisse du nombre d'élèves dans plusieurs régions du Québec, les investissements sont passés de 119 millions à 167 millions.

De son côté, la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) s'est montrée satisfaite de la décision annoncée par le gouvernement, mais estime toutefois que Québec « devra investir davantage, au cours des prochaines années, pour maintenir les écoles ouvertes en milieu rural et assurer une qualité de services aux élèves ».

Vieillesse de la population : Force Jeunesse met le PQ au défi

Presse Canadienne

FORCE JEUNESSE lance un défi aux membres du Parti québécois réunis en congrès d'orientation cette fin de semaine : s'ils tiennent vraiment « au modèle québécois », qu'ils prennent les moyens d'éviter son effritement à la faveur du choc démographique.

Le président de Force Jeunesse, Jean-François Roberge, signale aux péquistes que l'Action démocratique du Québec propose dans son programme de mettre sur pied une caisse du patrimoine et de rembourser

la dette afin de faire face aux défis du vieillissement de la population.

« Le Parti québécois doit s'engager formellement à prendre des mesures énergiques pour assurer la pérennité des programmes sociaux qu'il a largement contribué à mettre en place », fait valoir M. Roberge au nom des jeunes travailleurs que son groupe représente.

« Pour l'instant, l'ADQ est le seul parti à avoir une vision à long terme », signale-t-il.

Cégeps : baisse des demandes d'admission dans l'Est

LES DEMANDES d'admission pour la session d'automne 2003 dans les cégeps de Québec et de l'est de la province ont chuté de 6,7 % par rapport à l'an dernier.

En perdant 871 élèves, le secteur technique connaît à lui seul une baisse de 9,6 %. Ces données contrastent avec celles de la région de Montréal, où les cégeps affichent une stabilité des demandes d'admission : elles se chiffrent à environ 48 500, à l'image de l'année dernière. Le Service régional d'admission au collégial de Québec avait prévu une baisse de 3 %. En prenant connaissance des derniers chiffres, hier, le directeur général, Claude Maheu, cherchait encore les raisons pour expliquer cette diminution. — PC

micro-boutique

Apple 17" LCD * À l'achat d'un Powermac 1 GHz. 599\$*

eMac 700 MHz combo 1549\$

EPSON Stylus Photo 820 GRATUITE!

iMac 800 MHz combo 1979\$

Liquidation

iMac 350 MHz 699\$ iBook 300 MHz 799\$

Revendeur agréé

Cours gratuit Mac École À l'achat d'un Mac.

6615, avenue du Parc, Ouvert le lun. mar. mer. 9 à 18, jeu. ven. 9 à 19 Sam. 10 à 17. www.microboutique.ca

* Avec l'achat d'un eMac ou iMac neuf, après la remise postale, taxes en sus, détails en magasin. Les prix et les configurations peuvent changer sans préavis, quantités limitées. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer Inc., enregistrées aux États-Unis et autres pays.

l'émotion en boîte

De notre collection Toni Cavelti, exclusive à Birks, bagues de fiançailles à diamant en or 18 carats et en platine ou en or blanc 18 carats, à partir de 2 175 \$.



BIRKS

DIAMANTS depuis 1879



1240, Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire
Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno
1 800 682 2622 www.birks.com

3123261A

Le plan d'action contre la pauvreté en vigueur

Il comporte des mesures s'adressant à la petite enfance, à la famille et aux travailleurs de plus de 45 ans

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Le plan d'action pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale, prévu dans la loi 112 qui est entrée en vigueur hier, comporte des mesures de soutien qui s'adressent en priorité à la petite enfance et aux familles dans le besoin, ainsi qu'aux travailleurs de 45 ans et plus qui perdent soudainement leur emploi sans parvenir à en trouver un autre.

Le décret ayant été pris hier par le Conseil des ministres pour permettre l'entrée en vigueur de cette nouvelle loi adoptée et sanctionnée en décembre, le gouvernement dispose donc d'un délai de 60 jours à compter d'hier, pour présenter son plan d'action qui sera doté d'un budget de 1,5 milliard pour cinq ans. Il sera donc déposé après les élections générales.

En entrevue à *La Presse*, la ministre d'État à la Solidarité sociale, à la Famille et à l'Enfance, a indiqué qu'il était constitué d'un ensemble de programmes d'État existants, certains étant améliorés, et d'un train de mesures pour qu'une personne ayant besoin d'aide « ne se retrouve pas entre deux chaises parce qu'elle ne cadre pas dans les critères de tel ou tel programme ».

Linda Goupil se dit assurée que le prochain budget aura prévu toutes les sommes nécessaires à l'efficacité de ce plan d'action, d'autant plus que « la lutte contre la pauvreté a été désignée comme la principale priorité pour le premier ministre Landry et pour M^{me} Marois ». Elle précise que cet effort « tiendra compte de l'équilibre des finances publiques ».

Agir tôt

« On va agir tôt, on n'attendra pas qu'un travailleur de 45 ans qui perd son emploi ait dilapidé tous ses biens avant de l'aider », a expliqué la ministre en précisant qu'un chômeur dans cette situation serait rapidement orienté, par Emploi-Québec, vers une formation appropriée aux emplois disponibles dans sa région.

Les personnes ou familles à faible revenu seront ciblées. « Certaines personnes qui travaillent au salaire minimum, qui gagnent dignement leur vie, se retrouvent les mains vides après avoir payé leur loyer, leur transport et leur nourriture. Actuellement, elles ne peuvent bénéficier de certaines mesures d'aide qui existent. On va faire en sorte qu'elles aient du soutien », a expliqué la ministre.

Cette aide pourra prendre la forme d'une allocation pour réduire le fardeau du logement en vertu d'un programme déjà existant, cela en fonction du revenu et de la situation



La ministre de la Solidarité sociale, Linda Goupil, en compagnie du premier ministre Landry.

Photothèque La Presse

familiale, par exemple s'il y a des enfants à charge ou s'il s'agit d'une famille monoparentale.

Le programme Solidarité-Jeunesse, instauré il y a deux ans pour les jeunes de 18 à 21 ans, sera adapté pour le plan d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Pour la première fois de leur jeune vie, des jeunes dans le besoin devenaient ainsi admissibles à une aide de dernier recours (aide sociale). Le programme a permis à 85 % des jeunes qui ont eu recours au programme de retourner aux études ou de trouver un emploi.

« On a demandé et obtenu que le programme puisse s'étendre aux jeunes de 16 à 24 ans, de façon à récupérer des jeunes décrocheurs scolaires qui se retrouvaient entre deux chaises », a dit la ministre précisant

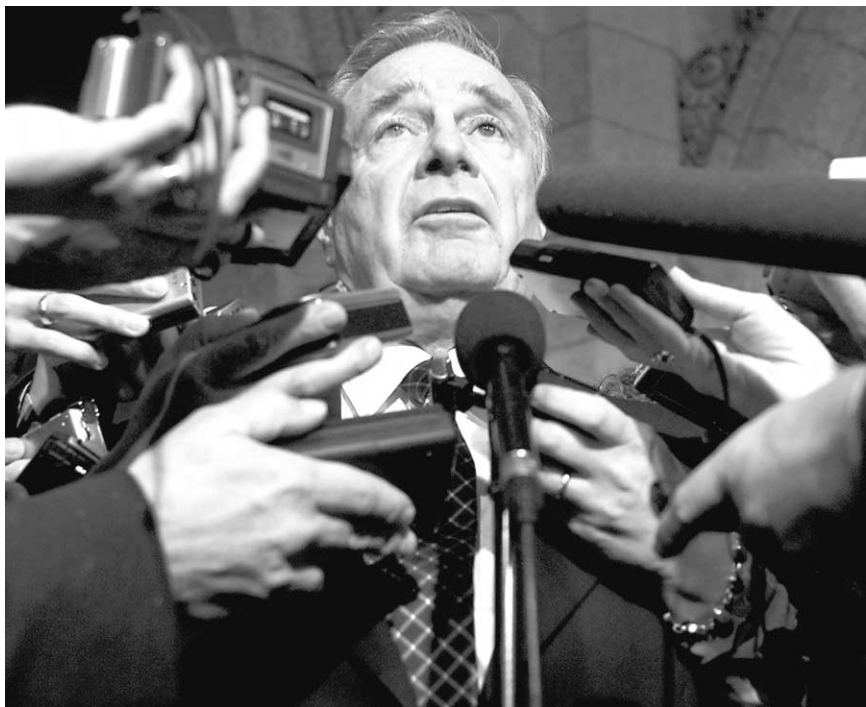
que cette mesure se retrouvera dans le plan d'action.

Le programme Ma place au soleil, pour venir en aide aux jeunes filles mineures ou à d'autres qui venaient à peine d'avoir 18 ans et qui se retrouvaient mères ou sur le point de le devenir, sera aussi intégré au plan d'action. « Ce programme fait en sorte que ces jeunes femmes peuvent se retrouver ensemble, dans une même classe, avec des enseignants qui peuvent les accompagner dans leur cheminement. Elles peuvent avoir accès à un service de garde », ajoute la ministre qui précise que Ma place au soleil sera accessible dans toutes les régions.

Une autre mesure est déjà appliquée depuis le 1^{er} janvier, soit l'abolition de la pénalité de 50 \$ pour les assistés sociaux qui par-

tagent un logement pour améliorer leurs conditions de vie. Une disposition qui coûte 52 millions.

Quelqu'un qui dispose d'un revenu modeste, par exemple qui travaille au salaire minimum et qui bénéficie d'un logement à prix modique, voit celui-ci augmenter à mesure que son revenu augmente. Avec le plan d'action, l'établissement d'un « revenu de solidarité » fera qu'un tel locataire ne puisse être pénalisé si son revenu augmente. Et cela, tant qu'il n'aura pas atteint le niveau du revenu de solidarité qui sera déterminé par un comité consultatif qu'on est présentement en train de constituer. Ce comité aura pour mandat de conseiller la ministre sur toutes les questions concernant la pauvreté et l'exclusion sociale.



L'ex-ministre des Finances, Paul Martin.

Photothèque La Presse

| DIRECTION DU PLC |

Paul Martin se jette dans la mêlée

SYLVAIN LAROCQUE
Presse Canadienne

OTTAWA — Après des années de campagne en coulisses, Paul Martin se lance officiellement dans la course à la succession du premier ministre Jean Chrétien.

L'ancien ministre des Finances déposera son bulletin de candidature aujourd'hui, a-t-on appris auprès de son entourage. Le document sera accompagné d'un dépôt non remboursable de 37 500 \$ à l'ordre du Parti libéral du Canada (PLC). Cette formalité accomplie, M. Martin pourra mettre la main sur des centaines de formulaires vierges qui lui permettront d'enrôler de nouveaux membres libéraux susceptibles de voter pour lui.

L'inscription officielle fera aussi que son organisation aura son mot à dire sur les règles de fonctionnement de la course, qui ne sont pas encore définitives. Mais d'autres aspirants à la direction du PLC ont invoqué ces mêmes règles, qu'ils jugent déjà favorables à Paul Martin, pour se retirer de la course.

Le choix du prochain chef du PLC — et du futur premier ministre — se fera en novembre, dans le cadre d'un congrès à Toronto.

Un sondage Ekos réalisé la semaine dernière confirme la nette avance dont jouit le député de La-

Salle-Émard dans la faveur populaire : 36 % des Canadiens estiment que M. Martin devrait être le prochain premier ministre, contre 3,9 % pour la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, et 3,7 % pour l'actuel ministre des Finances, John Manley.

Paul Martin coiffe également ses adversaires sur le plan financier. En six mois, il a récolté pas moins de deux millions de dollars auprès de ses supporters, sans compter la cagnotte qu'il a accumulée au fil des ans et qui est placée dans une fiducie sans droit de regard. M^{me} Copps a dû se contenter de quelques dizaines de milliers de dollars, alors que M. Manley ne peut compter que sur une centaine de milliers de dollars.

Jusqu'à maintenant, seule Sheila Copps a annoncé officiellement sa candidature à l'investiture. M. Manley doit déposer son bulletin de candidature cette semaine, mais il ne décidera qu'à la fin du mois s'il se lancera réellement dans la course.

La semaine dernière, le ministre de la Justice, Martin Cauchon, et le ministre des Ressources naturelles, Herb Dhaliwal, ont déclaré forfait, tout comme le ministre de l'Industrie, Allan Rock, qui l'avait fait en janvier.

twik



LE MINI CARDIGAN BOUTONS GÉANTS 48.00

Twik notre collection exclusive. Surveillez les gros boutons, ils se posent partout ce printemps...ici, sur le cardigan court, col debout, taille et poignets à large bord-côte. Tricot pur coton. Ivoire, noir, chocolat, bleu pâle. P.m.g.tg. Jupe vichy 25.00, gavroche 30.00

 **simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Le ministre Vanclief refuse de reporter l'application du Cadre stratégique agricole

JUDITH LACHAPELLE

PAS QUESTION de reporter l'application du cadre stratégique agricole (CSA) d'une autre année comme le demande Québec et l'Union des producteurs agricoles (UPA), a martelé hier le ministre fédéral de l'Agriculture, Lyle Vanclief. Le programme démarrera le 1^{er} avril, avec ou sans les provinces récalcitrantes.

Les négociations se poursuivent avec l'UPA et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (M-PAQ) pour tenter de trouver un terrain d'entente. Les discussions achoppent sur les programmes nationaux d'assurance des agriculteurs. Le Québec a déjà ses propres programmes, Ottawa voudrait que la province cotise en plus à un programme d'assurances pancanadien, et les producteurs agricoles ont plus peur d'y perdre que d'y gagner.

« La nature humaine nous dit que le changement est difficile », a déclaré le ministre Lyle Vanclief,

lors d'une rencontre à *La Presse* hier. « J'ai passé toute ma vie dans ce milieu et j'aurais aimé, quand j'avais une ferme, avoir accès à un programme comme celui-là. »

Ce programme de gestion du risque s'ajouterait aux deux programmes québécois, soit le Compte de stabilisation du revenu agricole (CSRA) et l'Assurance stabilisation des revenus agricoles complémentaires (ASRAC). Québec se retrouverait donc à financer les programmes provinciaux, en plus de sa part dans le Cadre stratégique agricole. Québec estime qu'il ne peut mettre de l'argent dans ces deux enveloppes et demande plus de flexibilité de la part du ministre Vanclief. Deux autres provinces, l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan, n'ont toujours pas signé l'accord. Le refus de Québec de se joindre au CSA pourrait lui coûter 115 millions par année en versements du fédéral.

L'UPA, quant à elle, a dénoncé dans les médias « l'approche bulldozer » et « hypercentralisatrice » du ministre fédéral Vanclief. Celui-

ci balaie du revers de la main les plaintes des producteurs agricoles, qui l'accusent de ne pas les avoir écoutés. « Ce qui est intéressant, particulièrement dans le reste du Canada, est que depuis plus de cinq ans, les producteurs m'ont dit qu'ils voulaient avoir une assurance-récoltes stable, et un programme permanent de dédommagement en cas de catastrophe. Nous leur donnons tout ça », dit M. Vanclief.

Ottawa devra maintenant prouver à Québec que son programme est aussi sinon plus avantageux que ce qu'il y a présentement en place, une démonstration qui saura être convaincante, promet le ministre. D'autant plus que son programme, allègue-t-il, est conforme aux règles du commerce international, alors que les programmes provinciaux ont été maintes fois contestés. Mais le Québec estime que ses programmes sont tout à fait conformes. Devant l'impasse, Québec et l'UPA ont demandé que l'application du CSA soit reportée d'un an, ce que refuse catégoriquement le ministre Vanclief.



Le ministre fédéral de l'Agriculture, Lyle Vanclief.

Photo ROBERT NADON, La Presse ©

Le Canada prié de ratifier un protocole sur les OGM

CHARLES CÔTÉ

LE SECRÉTAIRE de la Convention sur la biodiversité, Hamdallah Zedan, presse le Canada de ratifier un protocole international qui force l'étiquetage des cargaisons destinées à l'exportation d'organismes génétiquement modifiés (OGM), comme le soya ou le maïs transgéniques.

« La ratification est certainement une chose dont on est en droit de s'attendre de la part du Canada, compte tenu qu'il est l'hôte du secrétariat de la Convention sur la biodiversité (installé à Montréal) », a affirmé M. Zedan en conférence de presse hier.

Le protocole de Carthagène a été adopté à Montréal en janvier 2000. Il sert à appliquer une partie de la Convention sur la biodiversité, un traité international signé au Sommet de la Terre, à Rio, en 1992. Quarante-quatre pays ont ratifié le protocole depuis et il faut 50 ratifications pour qu'il entre en vigueur.

M. Zedan a fait cette déclaration alors que Montréal s'apprête à être l'hôte de deux importantes conférences des Nations unies sur la biodiversité. La première, scientifique, aura lieu la semaine prochaine, et la seconde, à caractère plus politique, la semaine suivante. Les deux se dérouleront au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

« La ratification du Canada est importante parce qu'il est un exportateur important de grains », insiste M. Zedan.

En fait, le Canada est l'un des rares pays qui cultivent et exportent des OGM, avec les États-Unis, l'Australie et l'Argentine. Et les États-Unis ont renié la Convention sur la biodiversité.

Hier, le député Bernard Bigras affirmait que le Canada donnait des nouveaux signes de son hésitation à ratifier le protocole. « Je

sens qu'il y a beaucoup de pression de la part des Américains, dit-il. Ils ont demandé l'appui du Canada contre la France qui a interdit l'entrée des OGM sur son territoire. Par ailleurs, Agriculture Canada étudie toujours la demande de Monsanto de commencer à exploiter une nouvelle variété de blé transgénique. »

La semaine dernière, au cours du débat entourant une motion du député bloquiste, deux ministres libéraux ont donné des sons de cloche bien différents au sujet de la ratification canadienne.

Si le ministre de l'Environnement, David Anderson, a affirmé que le Canada allait « assurer la meilleure protection possible de l'environnement... par l'entremise du protocole de Carthagène et avec beaucoup d'autres », son collègue à l'Industrie, Herb Dhaliwal, invoquant les « inquiétudes des agriculteurs », affirmait plutôt : « Nous nous

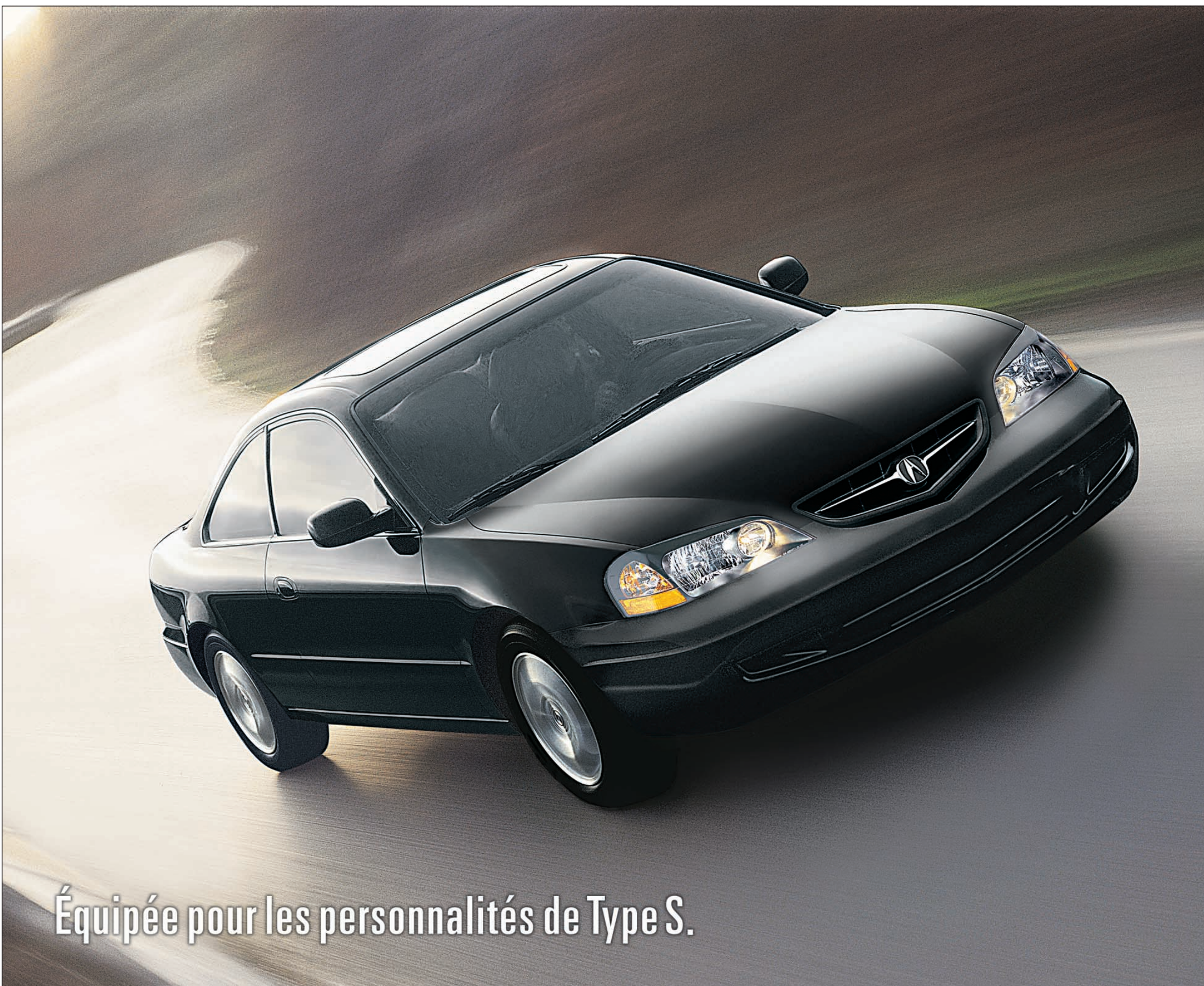
efforçons par d'autres moyens de nous conformer aux principes de cet accord. »

M. Zedan rejette les arguments invoqués par M. Dhaliwal.

« La ratification du protocole ne va pas restreindre les exportations, au contraire, dit-il. Si je suis un pays importateur, je vais préférer acheter d'un pays qui s'est engagé à prendre des mesures » pour protéger la bio-sécurité.

Il rejette tout autant les arguments d'ordre pratique invoqués par les opposants à la ratification. Ces derniers affirment par exemple que pour identifier correctement une cargaison de grain, il faut disposer d'installations (entrepôts, silos, etc.) distinctes pour les OGM et les organismes naturels.

« C'est très possible de faire de telles installations, c'est non seulement possible, ce n'est même pas compliqué, il suffit d'avoir la volonté », rétorque M. Zedan.



Équipée pour les personnalités de Type S.



La CL Type S 2003. Avec sa nouvelle boîte manuelle à 6 vitesses à rapports rapprochés en équipement de série, c'est un coupé sport vraiment exceptionnel. Ajoutez-y une liste déjà impressionnante d'attributs rehaussant son niveau de performance, dont un moteur VTEC de 260 chevaux et une suspension sportive, et plus rien ne s'oppose à ce que vous conduisiez un véhicule équipé pour relever tous les genres de défis. Si conduire est votre passion, la CL Type S saura brillamment refléter votre personnalité. Pour plus de détails, composez le 1 888 9-ACURA-9 ou visitez le www.acura.ca.





IRAK LE COMPTE À REBOURS



Démonstration de force de la « vieille Europe »

Paris et Moscou utiliseront leur droit de veto au Conseil de sécurité



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale

LA PRESSE À PARIS

« GAME IS OVER », aurait été tenté de dire George W. Bush.

À deux jours du nouveau rapport des inspecteurs de l'ONU à New York, les trois pays leaders du « front du refus » ont fait, hier après-midi à Paris, une démonstration de force et d'unité qui ne laisse plus de place à l'ambiguïté.

« Nous ne laisserons pas passer une seconde résolution pour autoriser le recours à la force en Irak », ont affirmé plus clairement qu'elles ne l'avaient jamais fait la France, l'Allemagne et la Russie dans une brève déclaration lue par Dominique de Villepin, au Quai d'Orsay, au cours d'une conférence de presse commune des trois ministres des Affaires étrangères.

Plus concrètement encore, la Russie et la France ont annoncé qu'elles utiliseront leur droit de veto au cas où les États-Unis s'obstineraient à présenter une « seconde résolution ». « Dans ce contexte, en tant que membres permanents du Conseil de sécurité, précise la déclaration commune lue par M. de Villepin, la France et la Russie prendront toutes leurs responsabilités sur ce point... »

Le non-dit

Bien que le mot veto n'ait pas été prononcé une seule fois en 45 minutes, le ministre français a répété à trois reprises que Paris et Moscou « prendraient leurs responsabilités au Conseil de sécurité », ajoutant : « Je crois que c'est clair. » À son côté, son homologue russe, Igor Ivanov, qui avait déjà lâché le mot fatal de veto quelques jours plus tôt, marquait son approbation et



Les trois ministres des Affaires étrangères de la « vieille Europe » : le Français Dominique de Villepin, le Russe Igor Ivanov et l'Allemand Joschka Fischer.

renvoyait au texte de la déclaration officielle.

Alors que, de toute façon, il apparaissait de plus en plus improbable que les États-Unis et la Grande-Bretagne réunissent une majorité qualifiée de neuf voix (sur 15) parmi les membres du Conseil de sécurité, les trois pays qui pèsent le plus lourd au sein du « front du refus » ont porté un coup décisif aux espoirs anglo-américains d'obtenir

l'aval de l'ONU pour déclencher l'intervention militaire contre l'Irak.

À l'origine, le déjeuner au Quai d'Orsay ne devait réunir que Villepin et Ivanov. C'est à la dernière minute qu'on a appris l'arrivée à Paris du ministre allemand des Affaires étrangères, Joschka Fischer. Ce qui donnait un tour particulièrement solennel à l'événement. les trois hommes ont d'ailleurs an-

noncé qu'ils se rendraient en personne à New York pour l'examen du nouveau rapport des inspecteurs de l'ONU.

Trois ministres, une voix

Même si le Français jouait les premiers rôles en tant qu'hôte de cette réunion improvisée, les trois ministres ont exprimé une parfaite identité de vues. Un : les trois pays poursuivent le même objectif de

désarmement effectif et complet de l'Irak. Deux : la mission des inspecteurs commence à donner des résultats positifs sur le terrain et elle doit se poursuivre avec des moyens accrus, « pas indéfiniment », mais sans date butoir. Trois : une intervention militaire risquerait de déstabiliser gravement et même d'embraser la région.

« Certains disent que la poursuite des inspections aurait pour effet néfaste de prolonger indéfiniment l'incertitude, a expliqué M. de Villepin en réponse à un journaliste. Mais, en réalité, c'est la guerre, avec ses conséquences incalculables, qui risquerait d'ouvrir une longue période d'instabilité dans la région et pour le monde. Il y a une réflexion américaine voulant que l'usage de la force permettrait rapidement de régler les problèmes politiques du Moyen-Orient. Nous ne partageons pas cette vision. La guerre ne ferait qu'accroître les tensions, les frustrations et le sentiment d'humiliation. Cela ne faciliterait certainement pas le règlement du conflit israélo-palestinien. »

Bien au contraire, a expliqué Villepin, « un règlement pacifique du problème irakien aurait vocation à être exemplaire pour d'autres problèmes, de prolifération des armes ou d'intégrisme, à commencer par la Corée du Nord. Et un désarmement effectif aurait des conséquences sur la nature même du régime irakien... »

Bien que réitérant leur espoir — « jusqu'au bout » — d'une solution pacifique, les trois hommes se sont en fait placés dès maintenant dans la perspective d'un après-guerre. « Quoi qu'il arrive, et même en cas d'une intervention unilatérale, a dit M. de Villepin, les Nations unies sont incontournables. Si un pays peut imaginer gagner la guerre seul, nous ne pouvons construire la paix que tous ensemble. Nous aurons besoin de l'ONU pour organiser la paix, augmenter la légitimité de l'action de la communauté internationale... »

UNE PRIME BEAUTÉ DE LANCÔME



LANCÔME
PARIS

Chez Les Ailes de la Mode, jusqu'au 23 mars 2003, obtenez cette prime irrésistible dans votre choix de couleurs préférées avec tout achat Lancôme de 35 \$ ou plus.*

- ROUGE SENSATION Rouge à lèvres multi-sensations
- MAQUIRICHE Quatuor d'ombres à paupières poudre crème
- IMPACTIVE Soins triple performance, 15 ml
- AMPLICILS Mascara volume panoramique, noir
- BI-FACIL Démaquillant double action pour les yeux, 60 ml
- AROMAFIT Cocktail de douche lissant, 60 ml
- PINCE RECORBE CILS
- POCHE À COSMÉTIQUES

*Avant les taxes applicables. Une prime par personne, jusqu'à épuisement des stocks. Ne peut être combinée à aucune autre offre.



PRIMORDIALE INTENSE EYE

Soins yeux rajeunissant lissant visible

Cette crème-gel riche et onctueuse hydrate le contour de l'œil et aide à le préserver des facteurs du vieillissement prématuré. Résultats: jour après jour, les ridules sont lissées et les poches sont visiblement réduites.

14g, 64\$



Nulle part ailleurs



CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE-À-PORTER

LA PORTER PARTOUT, ÇA VOUS RAPPORTE!

www.lesailles.com



IRAK LE COMPTE À REBOURS



Le rêve du Kurdistan libre



ISABELLE HACHEY
envoyée spéciale
AU KURDISTAN

ERBIL, Kurdistan irakien — Des hôtels quatre étoiles aux plus pauvres échoppes, en passant par les restaurants et les maisons privées, le portrait du mollah Mustafa Barzani, héros légendaire de la révolte kurde de 1975, trône invariablement en bonne place dans l'ouest du Kurdistan irakien. Mais pas chez Shwan Zangana.

Ce Kurde excentrique a bien affiché une photo sur son mur, qu'il a même décorée de dizaines de roses artificielles. Mais il s'agit du portrait de celui qu'il considère comme le plus grand leader des temps modernes : Pierre Elliott Trudeau.

On peut affirmer sans se tromper que M. Zangana a le Canada tatoué sur le cœur. Même les plaques de sa voiture portent les couleurs de l'unifolié. Il avait 15 ans quand sa famille s'est réfugiée à London, Ontario, après le soulèvement de 1975. Vingt ans plus tard, il est revenu à Erbil, la « capitale » du Kurdistan irakien, pour y ouvrir une école de langues.

Le Canada en exemple

M. Zangana ne s'est jamais contenté d'enseigner l'anglais et le français à ses étudiants kurdes. « J'en profite pour donner des leçons sur Trudeau, qui représente pour moi le Canadien idéal, et sur sa vision du Canada, un pays où tous les gens sont égaux, explique-t-il. Nous devons utiliser ce modèle de démocratie dans une région ravagée par les conflits ethniques. »

On le devine, M. Zangana est un fédéraliste acharné et s'efforce de « remettre les pendules à l'heure » auprès de ses compatriotes. « Les Kurdes adorent les Québécois, ils ont le sentiment qu'ils ont vécu les mêmes inégalités et qu'ils mènent une lutte semblable. Pourtant, même si le Canada connaît sa part de problèmes, les francophones n'ont jamais été opprimés par les anglophones, ils n'ont jamais été victimes d'atrocités. »

Quand on lui demande s'il rêve d'un Kurdistan indépendant, M. Zangana hésite. « Les villages québécois n'ont pas été bombardés aux armes chimiques et les francophones ont le droit de parler leur langue partout au Canada. Si de tels développements



Photo Agence France-Presse ©

À l'approche de la guerre, les Kurdes ont pour l'instant bien d'autres soucis que les éventuelles querelles de compétences entre Bagdad et les provinces.

avaient lieu ici, les Kurdes ne seraient pas tant attirés par l'indépendance. » Une telle cohabitation serait-elle envisageable dans l'Irak de l'après-Saddam ? « Tout dépend des politiques de George W. Bush, dit-il avec un air de dépit. Mais j'en doute. Je ne fais pas confiance aux Américains. »

Selon les sondages, 85 % des Kurdes irakiens rêvent d'indépendance. Mais la plupart se disent réalistes. Ils savent que la désintégration de l'Irak risquerait de déstabiliser toute la région, en ravivant les velléités séparatistes des importantes minorités kurdes de la Turquie, de l'Iran et de la Syrie.

« Notre tragédie, c'est que nous sommes très mal placés », constate Ferhad Pirbal, directeur d'un centre culturel kurde à Erbil. « Nous savons que nous devons respecter le jeu politique de la région et qu'il nous est impossible de réclamer un État. On n'a encore rien dit, et la Turquie est déjà en train de nous envahir, parce qu'elle est terrifiée à l'idée que la guerre puisse mener à la création d'un Kurdistan libre au nord de l'Irak. »

L'autodétermination

Tous les dirigeants kurdes chantent désormais le même refrain. « Je serai franche, dit Nasreen Mustafa Sideek, ministre de la Reconstruction au gouvernement régional

kurde. Je crois que tous les peuples ont droit à l'autodétermination. En tant que Kurde, j'ai droit à un pays qui m'est propre. Mais nous avons réalisé qu'il était plus pratique de vivre dans un grand pays riche et démocratique que dans un petit Kurdistan, libre mais faible, parce que coincé entre des États ennemis. »

Après tout, Saddam Hussein est toujours au pouvoir ; on est encore très loin des pourparlers sur le partage des compétences d'une future fédération démocratique irakienne.

« L'an dernier, deux universitaires montréalais sont venus au Kurdistan pour donner une conférence sur le système fédéral canadien », raconte Gérard Gautier, directeur de l'Institut français des langues à Erbil. « Les Kurdes ont été surpris d'apprendre que le fédéralisme comporte aussi ses problèmes et ne constitue pas nécessairement le remède à tous les maux. »

Mais à l'approche de la guerre, les Kurdes ont pour l'instant bien d'autres soucis que les éventuelles chicanes de compétences entre Bagdad et les provinces. « Tout ce que nous voulons, c'est maintenir nos acquis et offrir la sécurité et la prospérité à notre peuple », explique la ministre Sideek. « Si nous pouvons vivre dans une démocratie moderne, cela nous aidera à accepter le fédéralisme », ajoute M. Pirbal. Puis, l'air de ne pas vraiment y croire : « Si on nous laisse tranquilles, ça ira... »

Chrétien courtise Vladimir Poutine

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Au moment où les États-Unis et la Grande-Bretagne, d'une part, et la France, l'Allemagne et la Russie, d'autre part, campent sur leurs positions respectives, Jean Chrétien a déployé de nouveaux efforts diplomatiques, hier, pour aplanir le profond différend qui existe entre les faucons et les colombes au Conseil de sécurité des Nations unies sur la question irakienne.

À quelques heures d'une présentation cruciale devant les 15 membres du Conseil de sécurité du rapport du chef des inspecteurs en désarmement de l'ONU en Irak, Hans Blix, demain, le premier ministre Chrétien a discuté de la solution de compromis du Canada avec le président de la Russie, Vladimir Poutine.

La proposition du Canada, qui obligerait Saddam Hussein à désarmer avant le 28 mars s'il veut éviter une intervention militaire, a suscité l'intérêt de plusieurs des 10 membres non permanents du Conseil de sécurité cette semaine, dont le Mexique et le Chili.

Mardi, l'ambassadeur de la Russie aux Nations unies, Sergey Lavrov, a donné un appui d'importance à la proposition canadienne en affirmant qu'elle est « très proche de notre approche ». Mais l'émissaire russe a rejeté l'idée d'imposer une date butoir pour déclencher une opération militaire.

La Russie est un membre permanent du Conseil de sécurité et, à ce titre, détient un droit de veto. Les autres membres permanents sont les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France ainsi que la Chine.

« Le premier ministre essaie de construire des ponts entre les différentes positions. La proposition du Canada est la seule proposition de compromis qui est sur la table », a indiqué, hier, Steven Hogue, un porte-parole du premier ministre.

« Si cela ne marche pas, personne ne pourra le critiquer de ne pas avoir essayé de trouver une solution pour la paix. C'est comme cela qu'il voit les choses », a ajouté M. Hogue.

Depuis plusieurs jours, M. Chrétien multiplie les avertissements selon lesquels toute intervention militaire en dehors du cadre des Nations unies constituerait un « revers majeur » aux conséquences incalculables pour la communauté internationale.

M. Chrétien s'est aussi entretenu, hier, de la proposition canadienne avec le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, même si les États-Unis ont balayé du revers de la main la démarche du Canada, affirmant qu'elle ne fait que retarder l'inévitable puisque la communauté internationale ne peut faire confiance à Saddam Hussein quant au respect de ses obligations en matière de désarmement.

Pourquoi payer une minute pour un appel de 12 secondes ?

Seul Fido facture vos appels à la seconde près. Pas un mot de plus. Pas un cent de plus.

Contrairement à ses concurrents, Fido facture à la seconde près tous ses abonnés à un forfait mensuel, ce qui veut dire que vous en obtenez plus pour votre argent. Beaucoup plus.

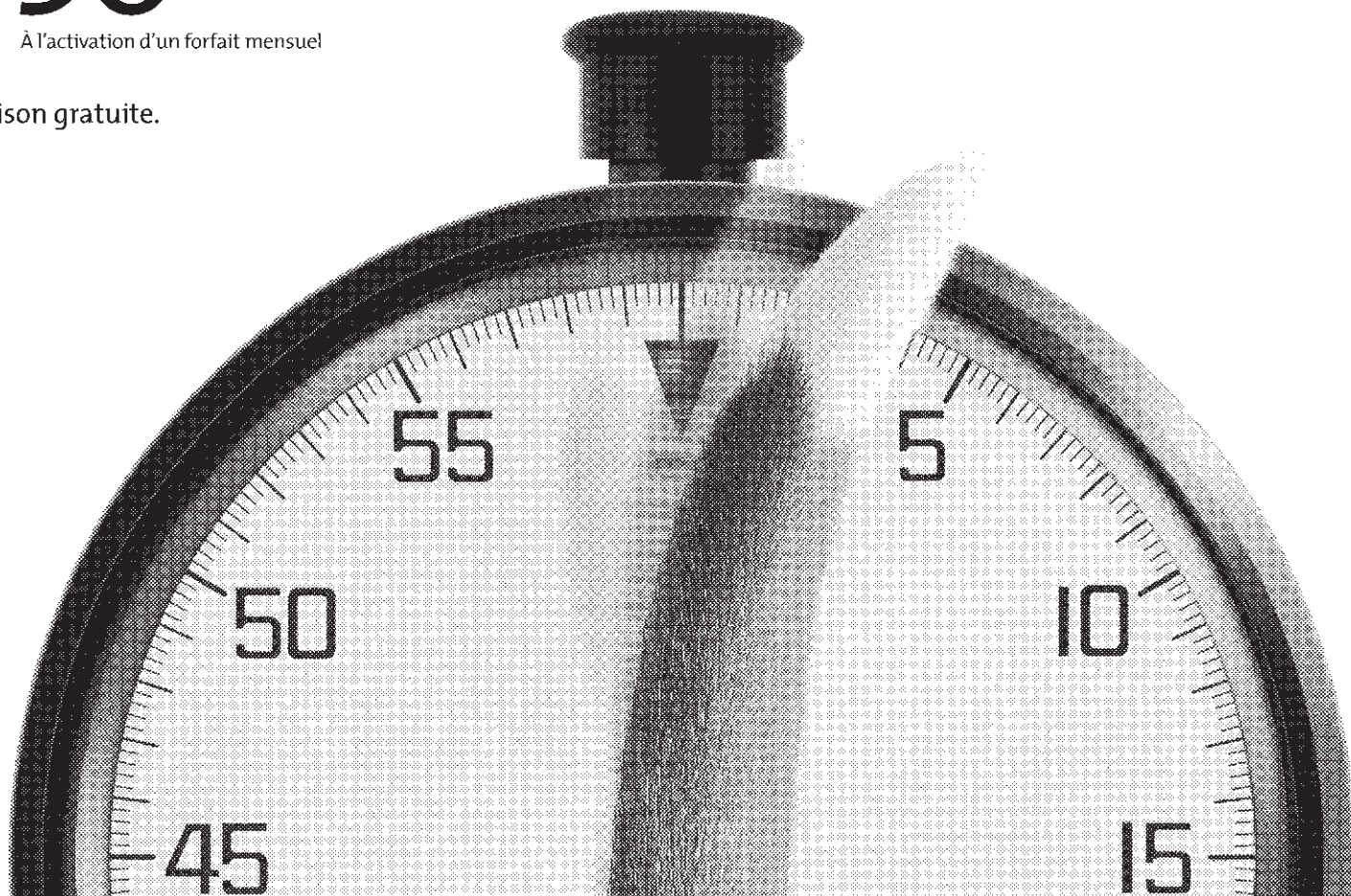


Une gamme d'appareils à partir de

50 \$

À l'activation d'un forfait mensuel

Appelez dès maintenant. Livraison gratuite.
1 888 481-FIDO



Détails en magasin.

LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland

- Place Versailles
- Place Rosemère
- Centre Fairview Pointe-Claire
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain
- Les Promenades St-Bruno

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :





IRAK LE COMPTE À REBOURS



Ferveur pacifiste dans les rues de Montréal et les églises

TRISTAN PÉLOQUIN

DÉTERMINÉS à maintenir la pression pacifiste sur le gouvernement canadien, des centaines de collégiens et d'étudiants québécois ont déclaré une journée de grève, hier, et ont manifesté bruyamment dans les rues de Montréal leur opposition à une éventuelle guerre en Irak.

Provenant principalement des cégeps Saint-Laurent, du Vieux-Montréal et de Valleyfield, ainsi que des Universités McGill et Concordia, environ un millier d'entre eux se sont réunis en fin d'après-midi devant le Centre de recrutement des Forces armées canadiennes, à l'angle des rues Bishop et Sainte-Catherine, où ils ont scandé pendant plusieurs minutes des slogans pacifistes et anti-américains.

Invité à prononcer un discours, le Dr Amir Khadir, candidat de l'Union des forces progressistes (UFP) et participant à une récente mission de Médecins du monde en Irak, a invité le premier ministre Jean Chrétien à se prononcer clairement contre toute attaque en sol irakien. « Pour M. Chrétien, le seul choix démocratique qui le distinguerait de Saddam Hussein et de George W. Bush serait d'écouter ce que sa population lui dicte, de se prononcer pour la paix », a-t-il déclaré.

Infatigables, les manifestants se sont ensuite rendus devant le consulat général des États-Unis, à l'angle de Saint-Alexandre et de René-Lévesque, où les attendaient une dizaine de policiers casqués de l'escouade antiémeute. Malgré quelques boules de neige lancées contre l'immeuble, le reste de la manifestation s'est déroulé dans le calme.

Un peu plus tôt dans la journée, à l'initia-



Un des manifestants contre la guerre en Irak fait le signe de la paix devant le consulat général des États-Unis, à l'angle de Saint-Alexandre et de René-Lévesque à Montréal où une dizaine de policiers casqués de l'escouade antiémeute montent la garde.

tive du professeur de droit international Daniel Turp, une dizaine d'étudiants de l'Université de Montréal ont adressé à la Cour fédérale une demande visant à rendre contraire à la Constitution une éventuelle participation militaire du Canada en Irak.

« En vertu des principes démocratiques inscrits dans la Constitution canadienne, le

gouvernement a le devoir de soumettre au vote du Parlement toute intervention militaire », a fait valoir M. Turp, qui est également candidat péquiste dans la circonscription de Mercier.

Par cette démarche, le professeur et ses élèves espèrent également forcer la Cour à déclarer que le Canada ne peut participer à

une intervention armée sans l'autorisation du Conseil de sécurité de l'ONU. « J'enseigne à mes élèves que les gouvernements doivent en tout temps respecter la Charte des Nations unies, et voilà que le Canada a une position totalement ambiguë quant à sa participation à une guerre sans l'aval du Conseil de sécurité. C'est totalement inacceptable, c'est pourquoi j'ai invité mes étudiants à tenter ce recours judiciaire », a-t-il expliqué.

Journée de jeûne et de prières

Par ailleurs, répondant à l'invitation du pape Jean-Paul II, des milliers de catholiques d'un peu partout dans le monde ont profité de la célébration du mercredi des Cendres, hier, pour prier et jeûner en faveur de la paix. À Montréal, dès 19h30, toutes les églises ont exceptionnellement ouvert leurs portes aux fidèles pour une séance de prières, à la demande du cardinal Jean-Claude Turcotte.

Joint au téléphone en début d'après-midi, ce dernier s'est dit « incapable d'accepter que certains invoquent l'appui de Dieu pour soutenir la guerre. Dans ma conception et dans celle de tous les chrétiens, Dieu incarne la paix et l'amour. Il ne peut tout simplement pas aimer la guerre », a protesté le cardinal Turcotte, évoquant les multiples références à la religion faites par le président Bush lorsqu'il parle de la lutte du bien contre le mal.

À Washington, après avoir reçu un message de paix des mains du cardinal Pio Laghi, envoyé spécial du Vatican auprès du président Bush, la Maison-Blanche a rejeté l'affirmation selon laquelle une guerre en Irak serait « illégale et injuste ».

EN BREF

Nobel d'économie

DES ÉCONOMISTES américains de renom, dont sept Prix Nobel, ont pris position hier contre une guerre américaine en Irak, avertissant qu'elle aurait des conséquences économiques néfastes et accroîtrait les risques d'instabilité et de terrorisme. « La guerre pourrait faire grimper les taux d'intérêt et les prix de l'énergie et entraîner une déprime majeure des consommateurs », ont-ils averti. La priorité donnée au secteur militaire irait au détriment de la reprise du secteur technologique mal en point, ont-ils aussi affirmé. — d'après AFP

Allemands contre

UNE ÉCRASANTE majorité des Allemands (86 %) se disent opposés à une guerre en Irak, selon un sondage paru ce matin dans l'hebdomadaire *Stern*. Seules 10 % des personnes interrogées y sont favorables, 4 % n'ayant pas d'opinion. En revanche, 35 % approuveraient une participation militaire allemande si les Nations unies décidaient le principe d'une intervention, alors que 61 % s'y opposeraient, et 83 % des personnes interrogées contestent une intervention des États-Unis sans mandat des Nations unies. — d'après AFP

Cibles

LE PENTAGONE dit vouloir limiter le nombre des victimes civiles au cours d'une guerre en Irak grâce à la précision accrue de ses bombes et des ciblages plus précis, mais n'exclut pas les bavures notamment s'il y a des « boucliers humains ». Les objectifs sont choisis avec soin « parce que nous sommes des Américains et parce que nous faisons partie d'une coalition qui traite les citoyens en Irak en victimes, pas en ennemis », a déclaré hier le général Tommy Franks, commandant des forces américaines dans la région du Golfe. — d'après AFP

Après Saddam Hussein

L'ONU A DÉJÀ mis au point dans le courant du mois de février un plan prévoyant la mise en place en Irak d'un gouvernement transitoire après la chute de Saddam Hussein, selon le quotidien britannique *Times*, qui affirme s'être procuré une copie de ce plan secret de 60 pages, commandé par la vice-secrétaire générale, Louise Fréchette, et rédigé par une équipe de six personnes à New York. Les auteurs proposent la création d'une mission d'assistance de l'ONU, l'UNAMI, afin d'aider à l'établissement d'un nouveau gouvernement, et préconisent la désignation rapide d'un haut responsable chargé de ce dossier, qui deviendrait le représentant spécial de l'ONU en Irak après la guerre. — d'après AFP

Députés grecs

CENT DOUZE des 300 députés grecs, dont 87 du Parti socialiste (PASOK, au pouvoir), ont signé un appel contre la guerre en Irak appelant leur gouvernement à faire tout son possible pour la paix et à refuser toute participation en cas de conflit armé. — d'après AFP

Notre Civic nationale !



Berline Civic

Construite au Canada.
Cinq années de suite l'auto la plus vendue au pays.



HONDA

www.honda.ca

Attentat suicide à bord d'un bus à Haïfa: au moins 15 morts et 40 blessés

SVEN NACKSTRAND
Agence France-Presse

HAÏFA — Au moins 15 personnes ont été tuées et plus de 40 autres ont été blessées hier par un kamikaze qui a fait exploser une charge de très forte puissance à bord d'un bus dans la ville portuaire de Haïfa, mettant fin à une période de deux mois sans attentat en Israël.

L'attentat, qui n'avait toujours pas été revendiqué plus de deux heures après la déflagration, s'est produit vers 14h 35 au lendemain de la première réunion du nouveau gouvernement du premier ministre Ariel Sharon, lors de laquelle celui-ci avait affirmé que le renforcement de la sécurité était l'une des priorités de son cabinet.

Le bilan des morts est passé, en moins de deux heures, de huit à 11, puis à 12 et à 15, alors qu'on dénombrerait une quarantaine de blessés, dont 10 grièvement atteints, selon la radio et la télévision publiques.

On ignorait toutefois si le chiffre de 15 morts incluait ou non le kamikaze, qui n'avait aucune chance d'avoir survécu : l'état complètement calciné du véhicule, dont le toit a été soufflé, attestait de la puissance de la bombe utilisée, plusieurs dizaines de kilogrammes d'explosif mêlés à des boulons et à des clous.

L'attentat est survenu « à moins de 25 m de chez moi », a commenté le chef de l'opposition travailliste



Photo AP

L'état complètement calciné du bus, dont le toit a été soufflé, atteste de la puissance de la bombe utilisée par le kamikaze dans l'attentat à Haïfa en Israël.

et ex-maire de Haïfa, Amram Mitzna. Rien ne permettait toutefois de penser que le kamikaze connaissait ce détail.

Plus grande cité portuaire du pays, Haïfa est une ville où une importante minorité arabe coexiste dans l'ensemble pacifiquement avec la majorité juive et fait figure, à cet effet, de ville modèle.

L'attentat a eu lieu à hauteur d'un centre commercial très fréquenté avenue Sderot Moriah, dans le quartier résidentiel de Carmel.

L'autobus, de la ligne 37, venait

de la gare routière, dans la zone portuaire, et se dirigeait vers l'université, située au sommet du mont Carmel. De nombreux passagers étaient donc vraisemblablement des étudiants.

L'attentat a rappelé aux Israéliens des scènes tragiques qu'ils espéraient révolues : des corps étendus dans le bus et des débris jonchant la chaussée à plusieurs centaines de mètres à la ronde.

Une affiche de la campagne pour l'élection au fauteuil de maire de la ville était encore intacte à l'avant

du bus. Elle représentait Yitzhak Reguev, candidat du Likoud (le parti de droite de Sharon) avec pour slogan : « Un homme fort pour Haïfa ».

À Gaza, des responsables des mouvements islamistes Hamas et Jihad islamique ont affirmé que l'attentat était « une réponse au terrorisme israélien », sans toutefois revendiquer cette opération.

L'explosion du bus a eu lieu dans la foulée d'une série de raids meurtriers de l'armée israélienne dans les territoires palestiniens.

Un porte-parole du gouvernement israélien, Avi Pazner, a averti qu'Israël prendrait « des actions fermes contre les organisations terroristes ». L'Autorité palestinienne a publié un communiqué condamnant « violemment l'attaque qui a fait des victimes civiles israéliennes et palestiniennes », ajoutant « refuser la logique de la vengeance contre des civils qui noircit la réputation de notre peuple ».

Les repréailles de Tsahal

Tôt ce matin, en repréailles à l'attentat de Haïfa, des soldats israéliens ont tiré deux obus de chars sur un groupe de Palestiniens qui observaient des pompiers luttant contre un incendie dans le camp de réfugiés de Jabalya, dans la bande de Gaza, tuant 11 personnes et en blessant une centaine, selon des responsables hospitaliers et des témoins.

EXPRESS INTERNATIONAL

AFGHANISTAN Homicides

DEUX PRISONNIERS sous la garde de l'armée américaine à la base aérienne de Bagram sont morts en décembre et une enquête a été ordonnée sur la cause de ces décès, a déclaré hier le commandant Nick Balice, porte-parole du Commandement central américain à Tampa. Le colonel Roger King, porte-parole militaire de Bagram, a déclaré au quotidien *Washington Post* qu'un médecin militaire avait conclu à l'homicide comme cause de la mort. — d'après AFP

PHILIPPINES Islamistes

LE GROUPE islamiste Abu Sayyaf a revendiqué, selon une chaîne de télévision, l'attentat meurtrier qui a fait 21 morts et quelque 150 blessés mardi à l'aéroport de Davao, dans le sud des Philippines, mais le gouvernement a annoncé l'arrestation de cinq membres de la principale guérilla séparatiste musulmane, le Front Moro islamique de libération (MILF) dans le cadre de l'enquête. — d'après AFP

ZIMBABWE Coupe du monde

VINGT-SIX spectateurs d'un match de la Coupe du monde de cricket au Zimbabwe ont été arrêtés pour avoir brandi des pancartes aux slogans antigouvernementaux. Ces arrestations portent à 68 le nombre de spectateurs arrêtés depuis le début du tournoi. Le 28 février, 42 d'entre eux avaient été arrêtés lors du match entre le Zimbabwe et les Pays-Bas. Certains d'entre eux avaient déployé une banderole sur laquelle on pouvait lire : « Mugabe = Hitler ». — d'après AFP

BULGARIE Bases de l'OTAN

LE MINISTRE bulgare des Affaires étrangères, Solomon Passi, s'est déclaré favorable hier à une ouverture prochaine de bases de l'OTAN en Bulgarie. Le ministre bulgare de la Défense, Nicolai Svinarov, n'avait pas exclu la semaine dernière la possibilité d'un redéploiement en Bulgarie de forces américaines basées actuellement en Allemagne. — d'après AFP

KOWEÏT 15 ans de prison

UN OFFICIER de la police koweïtienne, Khaled Messier Chemmari, 20 ans, accusé d'avoir blessé par balles deux soldats américains sur une autoroute le 21 novembre dernier, a été condamné à 15 ans de prison. Il s'était enfui vers le royaume saoudien, où les autorités l'avaient extradé le lendemain vers son pays. — d'après AFP

CLUB PISCINE SUPER Fitness

C'EST LE TEMPS DE S'ENTRAÎNER!

24 VERSEMENTS ÉGAUX SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT* OU NE PAYEZ RIEN (1) AVANT UN AN!**

(1) Les taxes sont payables à l'achat. Aucun dépôt, aucun intérêt et aucun frais d'administration.

Tapis Roulant TSC3***

Régulier 1699⁹⁹\$
Rabais de 200⁰⁰\$
Prix spécial 1499⁹⁹\$

Rabais de 200\$

6249\$ /mois*

+ UN PÈSE-PERSONNE (moniteur de gras inclus) GRATUIT!***

Valeur de 119⁹⁹\$

MEILLEUR BAS PRIX GARANTI

Exerciseur Elliptique Club Pro X567

Régulier 899⁹⁹\$
Rabais de 200⁰⁰\$
Prix spécial 699⁹⁹\$

Rabais de 200\$

2917\$ /mois*

Tapis Roulant TSC5***

Régulier 2199⁹⁹\$
Rabais de 200⁰⁰\$
Prix spécial 1999⁹⁹\$

Rabais de 200\$

8333\$ /mois*

Tapis Roulant TSC2***

Régulier 1399⁹⁹\$
Rabais de 100⁰⁰\$
Prix spécial 1299⁹⁹\$

Rabais de 100\$

5417\$ /mois*

NOUVEAU PRODUIT!

Vélo Stationnaire Club Pro 750

Régulier 299⁹⁹\$
Rabais de 100⁰⁰\$
Prix spécial 199⁹⁹\$

Rabais de 200\$

3208\$ /mois*

Centre d'entraînement Body Solid EXM1500S

939⁹⁹\$

Rabais de 200\$

3917\$ /mois*

Rameur Wynne R80

769⁹⁹\$

Rabais de 200\$

3208\$ /mois*

16 MAGASINS

BLAINVILLE 1150, boul. Curé-Labelle (450) 433-7886	GATINEAU 550, boul. La Goppe (819) 568-1491	LAVAL / CHOMEDEY 3615, Autoroute Laval Ouest (450) 973-7733	PIERREFONDS 14920, boul. Pierrefonds (514) 696-2582	REPENTIGNY 545, rue Notre-Dame (450) 585-0100	ST-EUSTACHE 232, rue Dubois (450) 473-0211	ST-HYACINTHE 5400, boul. Laurier (450) 774-2901	SOREL / TRACY 206, rue du Collège (450) 561-1033
BROSSARD 6655, boul. Taschereau (450) 678-5333	GRANBY 940, rue Principale (450) 777-4611	LONGUEUIL 500, plaza Trans-Canada (450) 674-9187	QUÉBEC / VANIER 487, boul. Pierre-Bertrand Sud (418) 687-4270	RIMOUSKI 905, rue Lausanne (418) 723-1692	ST-JÉRÔME 2391, boul. Labelle (450) 436-9814	ST-LUC / ST-JEAN 122, rue Moreau (450) 348-4316	TROIS-RIVIÈRES O. 5825, boul. Royal (819) 375-7771

* Achat minimum requis de 500\$. Sujet à l'approbation du crédit. Les taxes de vente sont payables à l'achat. Le montant de votre achat sera réparti en 24 versements égaux, sans frais ni intérêt débiteur le mois suivant votre achat. ** Achat minimum requis de 500\$. Sujet à l'approbation du crédit. Les taxes de vente sont payables à l'achat. Aucun paiement, aucun intérêt et aucun frais à payer avant 12 mois. *** À l'achat d'un tapis roulant Bello TSC2, TSC3 et TSC5. Notes: Certaines conditions s'appliquent, voir détails en magasin. Photos à titre d'illustration seulement. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre.



SIMON

DURIVAGE

livre toute l'actualité.

15h

en semaine

Réalisation : Ginette Viens

95.1 FM

Première Chaîne

Radio-Canada

www.radio-canada.ca/montrealexpress

DROITS DE L'HOMME

La situation empire en Haïti, selon l'ONU

Agence France-Presse

GENÈVE — La condition des droits de l'homme a encore empiré en Haïti, estime un expert indépendant de l'ONU, le juriste français Louis Joinet, dans un rapport diffusé hier à Genève et devant être soumis à la prochaine session de la Commission des droits de l'homme débutant le 17 mars.

Selon ce document, des violations des droits, graves, répétées et souvent impunies, constituent une source d'insécurité, qui « non seulement opprime les personnes, mais aussi dissuade les entreprises tant nationales qu'étrangères d'investir », les poussant parfois à quitter ce pays, le plus pauvre des Amériques.

Joinet relève « la persécution dont sont victimes les journalistes, les militants politiques et les défenseurs des droits de l'homme », constatant « une recrudescence des exactions discriminatoires » et « une augmentation considérable de la violence au quotidien ».

Le juriste français va soumettre à la Commission ce rapport, qui observe que l'on peut craindre que « demain le journaliste critique n'ait d'autre choix en Haïti que l'autocensure, l'exil ou la mort ».

Joinet propose à la Commission de demander au haut commissaire aux droits de l'homme, Sergio Vieira de Mello, l'ouverture d'un bureau à Port-au-Prince pour aider à la promotion des droits de l'homme et à la vérification des mesures que doit prendre le gouvernement haïtien pour lutter effectivement contre l'impunité.

Joinet a séjourné du 21 au 29 septembre derniers en Haïti.

COLOMBIE

Une voiture piégée explose: 7 morts

Agence France-Presse

BOGOTA — Un sanglant attentat à la voiture piégée hier dans un centre commercial de Cucuta, dans le nord-est de la Colombie, a fait sept morts et 50 blessés, et a été attribué à la guérilla de l'ELN.

Survenue à 9h 40 dans un parking souterrain du complexe commercial, l'explosion a provoqué des dégâts importants et déclenché un violent incendie qui menaçait de détruire ses quatre cents boutiques. Un collègue voisin a été évacué par les pompiers.

Sept personnes ont été tuées et cinquante autres blessées, selon le

dernier bilan officiel, dans l'attentat commis en plein centre, à moins de 50 mètres du palais du gouverneur local, Juan Santaella.

Cette action violente a été attribuée par la suite à la guérilla de l'Armée de libération nationale (ELN, extrême gauche) par le Département administratif de sécurité (DAS, services secrets).

Chef-lieu du département de Norte de Santander, Cucuta, située à 580 au nord-est de Bogota, est une ville-frontière de 650 000 habitants, séparée du Venezuela par la rivière Pamplonita.

L'Armée de libération nationale dispose de 700 guérilleros dans ce département, contre 1600 pour les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) et 1400 pour les paramilitaires des

autodéfenses unies de Colombie (AUC, extrême droite), avait indiqué le gouverneur mardi, dans un entretien avec l'AFP.

« Une bombe peut éclater à tout moment ici », avait commenté Santaella, dans une sombre prémonition, à propos de rumeurs sur un attentat en préparation à Cucuta, tout en soulignant « l'imposant contrôle de la ville par la force publique ».

Le dernier attentat à la voiture piégée dans cette cité « verte » au climat tropical, l'une des plus arborisées d'Amérique latine, avait eu lieu le 20 décembre dernier. Il avait provoqué la mort de quatre personnes et fait trois blessés graves.

Le 18 février dernier, un autobus piégé avec 40 kg d'explosifs avait été désamorcé à Cucuta par la po-

lice. L'attentat devait être commis le lendemain, au passage dans le chef-lieu du vice-président de la République, Francisco Santos. Deux guérilleros de l'ELN, considérée comme à l'origine de cette tentative, avaient alors été arrêtés.

Le Norte de Santander est confronté à une activité permanente des divers groupes armés, habiles, selon les autorités de Bogota, à trouver refuge au Venezuela. La frontière entre les deux pays est longue de 1200 km dans ce seul département, contre 2219 km au total.

Le Venezuela avait été accusé lundi par le président des maires de Colombie, Gilberto Toro, d'abriter les chefs de la guérilla colombienne, dont le fondateur des FARC, Manuel Marulanda « Tirofijo ».

On vous couvre d'offres.

Deux nouveaux forfaits avantageux		
Forfait	Tarif mensuel*	Minutes incluses
PARLEZ Week-end	25 \$	Jusqu'à 100 minutes + les appels locaux illimités le week-end
PARLEZ 40 Plus†	40 \$	Jusqu'à 350 minutes + les appels locaux illimités le soir et le week-end
Les forfaits comprennent la messagerie vocale, l'appel en attente et l'appel conférence.		

Vos appels illimités
Obtenez jusqu'à 4 mois** d'appels locaux et d'interurbains au Canada illimités si vous mettez votre téléphone en service avant le 31 mars 2003.
Offre valable avec la plupart des forfaits.

Et encore plus
 <p>À l'achat d'un téléphone 1X, obtenez gratuitement un Kit Fonctions Plus (valeur de 50 \$)† incluant la messagerie textuelle, des sonneries et bien plus.</p>

IMPORTANT AVIS DE SÉCURITÉ ! DANGER DE BLESSURE!

RAPPEL DE PRODUIT
modèle B05000, B05001 ponceuses

LE PROBLÈME
Le porte-abrasif de certaines ponceuses B05000 et B05001 risque de se détacher pendant l'utilisation et alors de causer des blessures.

LA SOLUTION
En raison de ce danger potentiel, la ponceuse B05000 ou B05001 en votre possession doit être équipée d'un nouveau porte-abrasif qui écartera ce danger. Ce rappel s'applique uniquement aux ponceuses Makita B05000 et B05001. Les ponceuses Makita B05000 et B05001 avec les lettres « PHR » sur le porte-abrasif ont été réparées et ne doivent pas être retournées. Si votre ponceuse est concernée par ce rappel, veuillez cesser de l'utiliser immédiatement. Vous pouvez soit la porter dans un Centre de service usine Makita pour la faire réparer sans frais, soit l'emballer et nous l'envoyer directement par la poste. Makita la réparera et vous la retournera aussitôt que possible.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
Si vous voulez de plus amples renseignements, veuillez nous appeler au

1-800-263-3734
entre 8 h 30 et 17 h 00 du lundi au vendredi.

Makita

LOTTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2003-03-05		
1 ^{er} numéro	2 ^e numéro	3 ^e numéro
580122	513701	532124
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$
décomposable	décomposable	décomposable
Numéros «Télé»		
250335	573972	259244
non décomposable	non décomposable	non décomposable

Tirage du 2003-03-05	
1 ^{er} numéro	2 ^e numéro
649	46
06 08 19 27 45	34
Complémentaire: (34)	

Tirage du 2003-03-05	
1 ^{er} numéro	2 ^e numéro
49	44
07 17 19 29 40	(44)
Complémentaire: (44)	

Tirage du 2003-03-05	
1 ^{er} numéro	2 ^e numéro
03 05 08 09 12 13 27 28 40 44	67
49 53 57 59 60 61 63 64 65	

Tirage du 2003-03-05	
1 ^{er} numéro	2 ^e numéro
3 4	NUMÉRO
829 9861	174580

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 505-1111



Vous pouvez bénéficier de toutes ces super offres et vous procurer nos téléphones 1X exclusifs dans les boutiques TELUS Mobilité et chez les marchands et détaillants autorisés. Pour en savoir davantage, composez le 1 888 810-5555 ou visitez telusmobilitte.com dès aujourd'hui. Le futur est simple.®.

1X **TELUS** mobilité^{MC}

Magasinez en ligne à telusmobilitte.com ou appelez-nous au 1 888 810-5555.

Offre valable jusqu'au 31 mars 2003 inclusivement. Nouvelles mises en service seulement. *Les taxes, les redevances d'utilisation mensuelles et les frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 sont en sus. †Offert seulement avec certains contrats. Non offert en Saskatchewan. ** Signez un contrat de 2 ans et obtenez 2 mois d'appels locaux et d'interurbains au Canada illimités; signez un contrat de 3 ans et obtenez 4 mois d'appels locaux et d'interurbains au Canada illimités. L'offre d'appels interurbains illimités s'applique aux appels vocaux entrants et sortants effectués au Canada. ††Vous devez utiliser le Kit Fonctions Plus durant le premier mois suivant la mise en service. © 2003 SOCIÉTÉ TELE-MOBILE.

PRENEZ LES DEVANTS !

LA GESTION PUBLIQUE SE RENOUVELLE

L'ENAP

- Programmes courts (15 crédits)
- Diplômes d'études supérieures (24 crédits)
- Maîtrise en administration publique (45 crédits)

1 800 808-3627
www.enap.ca

DÉPÔT DE CANDIDATURES : 15 MARS 2003

Université du Québec
École nationale d'administration publique

• À Québec
555, boulevard Charest Est
Tél. : (418) 641-3000, poste 6563

• À Gatineau
165, rue Wellington
Tél. : (819) 771-6095

• À Montréal
4750, avenue Henri-Julien
Tél. : (514) 849-3449

• À Chicoutimi
637, boulevard Talbot
Tél. : (418) 545-5035

• À Trois-Rivières
3351, boulevard des Forges
Tél. : (819) 376-5058

Lettres de ben Laden retrouvées sur Cheikh Mohammed

RANA JAWAD
Agence France-Presse

ISLAMABAD – Des lettres manuscrites d'Oussama ben Laden retrouvées sur le haut responsable d'Al-Qaeda Khaled Cheikh Mohammed, arrêté samedi au Pakistan, tendraient à prouver que le chef du réseau terroriste est vivant et se cache « dans la région », a affirmé hier un responsable de la sécurité pakistanaise.

« Il y a des éléments comme des lettres et d'autres choses qui étaient en possession de Khaled Cheikh Mohammed qui suggèrent fortement que ben Laden est vivant et pourrait se cacher dans la région », a-t-il déclaré.

Le ministre pakistanais de l'Intérieur, Faisal Saleh Hayat, a toutefois affirmé que l'insaisissable chef d'Al-Qaeda « n'était pas au Pakistan ».

Désigné par les responsables américains comme « le cerveau » des attentats du 11 septembre 2001, Cheikh Mohammed a été arrêté samedi dernier en compagnie d'un militant saoudien du réseau, Moustafa al-Hawsawi, soupçonné être le trésorier de cette opération terroriste.

Les agents pakistanais et américains ayant participé à la descente dans une maison de Rawalpindi, ville du nord du Pakistan proche de la capitale, ont trouvé sur Cheikh Mohammed des lettres ainsi que des agendas, un téléphone satellitaire, un téléphone cellulaire, un ordinateur portable, des disquettes informatiques et des listes de numéros de téléphone.

Cheikh Mohammed a indiqué aux enquêteurs que les lettres, sans date, avaient été écrites par ben Laden en personne, a affirmé un responsable pakistanais parlant sous condition d'anonymat.

Correspondance avec ben Laden

« Les enquêteurs pakistanais estiment que l'écriture de la lettre correspond à celle d'Oussama ben Laden », selon ce responsable de la sécurité.

Considéré comme le numéro trois du réseau Al-Qaeda après Oussama ben Laden et son adjoint égyptien Ayman al-Zawahri, Cheikh Mohammed a été interrogé pendant trois jours par les agents pakistanais et américains avant d'être ensuite transféré hors du Pakistan mardi matin.

Il a affirmé avoir correspondu avec ben Laden grâce à un réseau compliqué de messagers, a indiqué un responsable proche du dossier.

Jusqu'ici, Cheikh Mohammed a affirmé ne

pas être au courant de l'endroit exact où se trouverait Oussama ben Laden.

« Mais nous pensons qu'il le sait et qu'il finira par dire la vérité au cours de ses interrogatoires par les agents américains », a ajouté ce responsable.

Les officiels pakistanais affirment que Cheikh Mohammed, né au Koweït de parents pakistanais, a été transféré au centre de détention de l'armée américaine sur la base aérienne de Bagram en Afghanistan.

L'arrestation de Cheikh Mohammed constitue le succès le plus important remporté par la guerre contre le terrorisme lancée par les services spéciaux sous la houlette des Américains.

« Un ordinateur portable, un téléphone satellitaire, des agendas ainsi que ces lettres fournissent des renseignements les plus précieux aujourd'hui sur le réseau Al-Qaeda ainsi que son empire financier », a affirmé un responsable gouvernemental.

Les services de renseignement occidentaux ont souvent désigné la zone frontalière entre le Pakistan et l'Afghanistan, particulièrement inhospitalière, comme l'endroit le plus vraisemblable où pourrait se cacher Oussama ben Laden, mais les autorités pakistanaises estiment qu'il est probablement en Afghanistan.

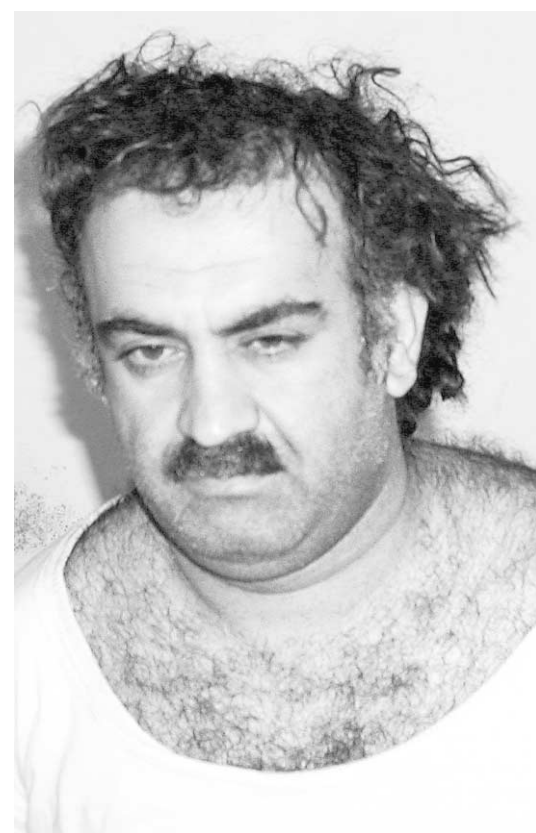


Photo d'archives
Khaled Cheikh Mohammed, arrêté samedi au Pakistan.



Internet Haute Vitesse d'affaires illimité

À MOINS DE **2\$*** PAR JOUR

Abonnez-vous maintenant et économisez **60\$**

310-2PME
www.guidepme.bell.ca/2

allez-y



* Disponible là où la technologie le permet. Certaines conditions s'appliquent. Basé sur le tarif régulier, avec contrat d'un an, de 59,95 \$ par mois. Le tarif sans contrat est de 69,95 \$. Le tarif mensuel inclut la location du modem, mais exclut le coût d'installation et de reconfiguration du câblage intérieur chez le client, si nécessaire. Offres et tarifs sujets à changement sans préavis et les taxes sont toujours en sus.

Pour l'offre de 60 \$: 10 \$ de rabais par mois durant les 6 premiers. Au 7^e mois le tarif régulier s'applique. L'offre prend fin le 30 avril 2003.

Forum

Plus de place au privé?

> OUI :

La concurrence entraîne toujours des économies pour les contribuables

LÉON COURVILLE
et PAUL DANIEL MULLER

MM. Courville et Muller sont auteurs du livre « Place à l'initiative », publié récemment chez Québec Amérique et préfacé par Mario Dumont. Léon Courville a été chef des opérations de la Banque nationale du Canada et M. Muller est consultant.

Il faut se rendre à l'évidence : même si on est les plus taxés en Amérique du Nord, l'État québécois ne remplit pas ses missions à la satisfaction de tous.

Dans les hôpitaux, les patients patientent à l'excès. Dans les écoles, on va de réforme en réforme. Les artisans des services publics en ont ras le bol : l'encadrement excessif a laminé l'initiative et tué le sens des responsabilités. Les usagers de services publics se sentent mal servis, les contribuables abusés et les employés de l'État oubliés.

Face au constat qu'on peut faire mieux, nous proposons Place à l'initiative, un projet de société emballant pour libérer la richesse collective des Québécois maintenant et pour l'avenir.

Libérer la richesse, ça veut d'abord dire laisser plus d'espace au secteur privé, qui comprend le communautaire et les travailleurs autonomes.

Sans renoncer à ce que nous sommes, il y a un monde entre un modèle étatisant, où le gouvernement fournit lui-même les services, et un modèle où il se limite simplement à en assurer l'accès. C'est une différence cruciale car lorsque l'État fournit des services directement à la population, ces derniers coûtent toujours plus chers que les mêmes services offerts par le secteur privé.

En effet, quand le gouvernement construit des logements ou gère des centres d'accueil et d'hébergement, ça coûte plus cher. En 1999-2000, près de 30 % des dépenses de rémunération dans les centres hospitaliers de la région de Montréal-Centre étaient consacrées aux heures non travaillées et aux charges sociales. Ce pourcentage augmente régulièrement depuis dix ans.

Saine concurrence

Ailleurs dans le monde, on voit qu'une présence accrue du secteur privé de même que l'établissement d'une concurrence saine a su entraîner d'importantes économies pour les contribuables.

En Angleterre, on a introduit une réforme appelée Compulsory Competitive Tendering (CCT), qui a permis d'attiser une concurrence réelle ou virtuelle entre les entités susceptibles de produire des services publics. Les services ont vu leur productivité augmenter en moyenne de près de 25 % et leurs coûts par unité diminuer de plus de 10 % en moyenne.

Libérer la richesse, ça veut aussi dire baisser les impôts, car plus ils baisseront, plus nos revenus d'impôts augmenteront ! C'est aussi simple que cela.

Le phénomène s'est vérifié juste à côté de chez nous, en Ontario : en dépit de la baisse de 15 % des taux d'imposition en 1996-1997, le produit de l'impôt sur le revenu individuel et celui d'autres taxes ont augmenté d'environ 5 %. L'expérience américaine des années 1980 et l'expansion qui s'en est suivie dans les années 1990 nous enseignent aussi que la réduction des taux d'imposition engendre à moyen terme une série d'effets positifs. (...)

Priorités d'action

Ces priorités d'action sont au cœur de « Place à l'initiative », dont le projet de société repose sur quatre grandes idées-maîtresses :

> Orienter davantage nos politiques en fonction du long terme

Le vieillissement de la population québécoise est inquiétant : Le pourcentage des plus de 65 ans aura en effet doublé au Québec (de 12 % à 24 %) entre 1996 et 2025. Ce sont donc les plus jeunes qui devront fournir la majeure partie des ressources exigées par les soins de santé. Or ceux-ci seront relativement moins nombreux.

Nous n'avons plus le choix : Il nous faut penser à long terme en donnant de l'air au moteur de la croissance économique du Québec, en libérant le consommateur dans le système de santé pour lui permettre d'acheter des soins de santé additionnels sans perdre l'aide publique, en préservant nos richesses naturelles renouvelables et nos infrastructures économiques et en s'attaquant à la réduction de la dette.

> Octroyer plus d'autonomie sur le terrain

Pour libérer l'initiative, il faut redonner plus d'autonomie individuelle aux citoyens. Pour le travailleur, c'est le droit d'entrer sur un marché pour y trouver un emploi. Pour l'entrepreneur, c'est le droit de faire concurrence à ses pairs et aux ressources dans les établissements publics. Pour le contribuable, c'est plus de liberté d'allouer ses revenus selon ses préférences, c'est-à-dire moins d'impôts. Pour l'usager de services publics, c'est le droit de s'adresser au service ou à l'établissement qui correspond le mieux à ses préférences.

ces.

> Redonner aux usagers du secteur public le droit de choisir

Une concurrence saine entre les établissements publics redonnera le pouvoir aux usagers. Pour ce faire, il nous faudra rendre leur financement dépendant du succès à attirer la clientèle, octroyer aux gestionnaires plus de flexibilité dans l'organisation du travail ainsi que les moyens de récompenser l'effort et l'initiative.

> Faire prévaloir l'intérêt général

Les citoyens doivent être davantage informés des avantages perçus par des groupes socio-économiques privilégiés. Une des façons sera de chiffrer de tels avantages, par exemple le coût de la pollution, afin de pouvoir appliquer le principe pollueur-payeur, ou encore, le prix de l'épuisement d'une ressource, pour mettre en vigueur le principe de développement durable.

Ces mesures n'apporteront que des bénéfices aux Québécois :

Plus de choix... pour les consommateurs de services publics, pour les parents, pour les personnes âgées, pour les ménages à faible revenu.

Des services de meilleure qualité... parce que le financement des producteurs dépendra davantage des consommateurs, la concurrence s'installera et favorisera l'amélioration du rapport qualité/prix.

Un secteur public qui retrouve le sourire... parce que les employés de l'État auront l'autonomie nécessaire pour relever les défis auxquels ils font face.

En somme, c'est tout simple : plus notre tarte sera grosse, plus nous en profiterons tous.

JOCELIN DUMAS

L'auteur est économiste de formation. Il a été chef de cabinet de Daniel Johnson lorsqu'il était ministre, de 1988 à 1994, puis son chef de cabinet adjoint alors qu'il était premier ministre.

À fin de mieux comprendre l'invasion de la balance des éléments les plus à droite du programme de l'ADQ, il faut prendre connaissance du livre « Place à l'initiative » écrit par Paul Daniel Muller et Léon Courville. L'ouvrage préfacé par Mario Dumont expose les fondements idéologiques de l'ADQ, inspirés de l'école de l'économiste américain Milton Friedman qui occupa le poste de conseiller économique auprès de divers organismes fédéraux à Washington de 1935 à 1940.

Friedman est considéré comme le chef de file du monétarisme préconisant qu'un taux de croissance stable et non-inflationniste peut être réalisé en laissant librement fonctionner l'économie de marché, l'interventionnisme de l'État ne pouvant être que destructeur.

Par ailleurs, il y a un parallèle intéressant à établir entre les chimères économiques du premier ministre Landry et l'histoire de Colbert, ce féroce interventionniste qui fut responsable des finances sous le règne de Louis XIV. Pas un seul secteur de l'activité humaine ne fut exempté des diktats et de la férule de Colbert tout au long de son ministère.

Ces deux visions diamétralement opposées quant à l'importance souhaitable de l'intervention de l'État sont teintées de la même naïveté romantique qui exerce son charme, mais elles sont à mon avis parfaitement inadéquates pour répondre aux besoins du Québec d'aujourd'hui.

> NON :

Les visions adéquistes sont inadéquates pour répondre à nos besoins actuels

Confusion des genres

À l'ADQ comme au PQ, on entretient une espèce de confusion des genres quant à la conception des rôles respectifs que devraient tenir l'État et le secteur privé afin de maximiser le potentiel de développement du Québec et de ses citoyens.

À quelques nuances près, l'ADQ s'imaginerait que le secteur privé est nécessairement plus efficace pour offrir des services publics comme la santé et l'éducation. De son côté, le PQ s'imaginerait que le secteur privé ne peut assurer notre prospérité économique sans l'intervention paternaliste de l'État.

À ces deux visions troublées par l'idéologie, j'oppose le pragmatisme libéral qui consiste tout simplement à laisser le secteur privé développer ses affaires le plus librement possible et maintenir le contrôle de l'État dans l'offre des services publics souhaités par la population. Je gagerais que l'efficacité et l'efficacité seraient au rendez-vous de ce partage des responsabilités clair, net et précis !

Pour revenir à nos idéologies de droite, qu'est-ce qui leur fait tant croire que l'instauration de mécanismes de marché dans le secteur public va nécessairement résulter en une allocation optimale des ressources ?

De fait, les idéologues à la Friedman ont mis au point des modèles purement théoriques qui démontrent l'efficacité des mécanismes de marché dans l'allocation des ressources et la distribution des biens, fussent-ils des services publics. Toutefois, ces modèles ne sont concluants qu'en postulant de nombreuses hypothèses contraignantes telles qu'une concurrence pure et parfaite entre producteurs, une parfaite rationalité des agents économiques, l'absence de barrières à l'entrée, une parfaite circulation de l'information, etc. etc., toutes choses qui n'ont habituellement aucune commune mesure avec la réalité.

Les hypothèses qui supportent la théorie n'étant pas vérifiées dans le monde réel, il tombe sous le sens que les résultats escomptés sont pour le moins hasardeux. Bref, les fondements du programme de l'ADQ reposent sur une méprise intellectuelle. Mais à l'ADQ on croit et comme le déclarait son chef, les Québécois veulent croire... Bonne chance ! (...)

Alternative libérale

Le PLQ propose une alternative. Au lieu de s'amuser à changer la structure de propriété de notre système d'offre de services publics sur la base de théories fumeuses, on pourrait essayer de le gérer comme du monde... C'est-à-dire y consacrer les ressources financières adéquates et y implanter des mécanismes de gestion plus efficaces. On pourra consulter les documents publics à ce sujet pour plus d'information.

Du côté du PQ, c'est dans le domaine économique que l'on pratique le dogme. Année après année, les entrepreneurs et les organisations patronales répètent qu'ils ne veulent pas du soutien artificiel de l'État mais qu'importe, le gouvernement péquiste continue de transférer des centaines de millions de dollars des poches des contribuables aux actionnaires de sociétés privées.

Voilà une autre raison pour laquelle j'épouse la philosophie libérale. Notre conviction est à l'effet que le rôle de l'État n'est pas de soutenir les organisations mais de favoriser l'épanouissement des individus. C'est l'initiative des individus qui est source de progrès dans une société et non l'inverse. Le soutien de l'État doit aller dans le même sens.

En raison de certains de leurs effets pervers, les pratiques interventionnistes du gouvernement Landry méritent, me semble-t-il, un sérieux examen critique. Je souligne quelques questions à titre d'illustration.

> Combien de centaines de millions de dollars a-t-on englouti dans la Cité Multimédia et la Cité du commerce électronique pour y regrouper physiquement des entreprises alors que la distance n'a jamais eu si peu d'importance qu'en notre ère de communication planétaire instantanée ?

> Pourquoi nos taxes et impôts servent-ils à engraisser les actionnaires d'une entreprise américaine comme CSC, rentable et inscrite à la Bourse de New York ?

> Où sont les dirigeants d'entreprise qui ont exprimé avoir besoin que la SGF ponde un « plan quinquennal » afin de leur montrer dans quel secteur d'activité consacrer leur talent et leurs énergies ?

> Pourquoi accorde-t-on un crédit d'impôt aux souscripteurs de parts du fonds FTQ alors que ses interventions seront dirigées vers des investissements rentables, selon son nouveau président ?

> Pourquoi tout ce dirigisme économique que les premiers intéressés répètent inlassablement ne pas souhaiter ?

> Pourquoi tous ces transferts de richesses vers les actionnaires de sociétés privées quand on manque de fric pour soigner les malades ?



PHOTOTHÈQUE, La Presse

« Libérer la richesse, ça veut d'abord dire laisser plus d'espace au secteur privé, qui comprend le communautaire et les travailleurs autonomes. Sans renoncer à ce que nous sommes, il y a un monde entre un modèle étatisant, où le gouvernement fournit lui-même les services, et un modèle où il se limite simplement à en assurer l'accès », note les auteurs du livre *Place à l'initiative*.

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur

PHILIPPE CANTIN > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
ÉRIC TROTTIER > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

L'impasse



KATIA GAGNON
kgagnon@lapresse.ca

Quand on demande à David Levine pourquoi la Régie régionale de Montréal réussira, après l'avoir promis maintes fois, à bâtir une première ligne si solide que l'achalandage aux urgences diminuerait de 30 %, il ne répond pas. Il se contente de faire sonner la petite monnaie dans sa poche de pantalon. Réponse implicite : pour la première fois, la régie aura vraiment l'argent pour financer des réformes. Mais malgré ses idées novatrices et les millions dont il dispose effectivement, M. Levine risque de se retrouver, lui aussi, dans l'impasse.

C'est que pour créer son « réseau d'accès rapide », qui repose sur un triangle formé par les groupes de médecine familiale, les CLSC et une trentaine de cliniques de radiologie de la région montréalaise, David Levine a besoin d'un ingrédient essentiel. Des médecins. Or, si brillantes soient-elles, les réformes de David Levine risquent de s'échouer sur l'écueil de la pénurie de médecins qui sévit dans le réseau de la santé.

Des chiffres publiés hier dans nos pages ont démontré l'ampleur de cette pénurie. Un inventaire détaillé démontre qu'il manque 800 omnipraticiens au Québec, dont 192 à Montréal et 121 en Montérégie. Et à cause des problèmes urbains complexes auxquels sont confrontés une part importante de la population de la métropole, les cas y sont plus lourds. La clientèle est plus mobile. Les médecins montréalais sont donc moins tentés par la prise en charge de patients, comme le suppose le modèle du groupe de médecine familiale. Conséquence : les GMF se forment à pas de tortue à Montréal.

Mais si les médecins montréalais ne sont pas tentés par les GMF, une partie d'entre eux pourraient

par contre avoir envie des horaires plus stables offerts par les CLSC, qui embauchent massivement dans les prochaines années pour étendre leurs heures d'ouverture. Dans la foulée, les urgences et les hôpitaux se retrouveront-ils à manquer encore plus de médecins ? C'est bien possible, convient David Levine. C'est pourquoi les CLSC devront procéder avec prudence, ajoute-t-il. Avec prudence, donc lentement. La pénurie de médecins retardera donc, tant du côté des GMF que des CLSC, la consolidation de la première ligne, que tous jugent essentielle depuis des lustres.

Devant l'ampleur des problèmes générés par la pénurie de médecins, le gouvernement a réagi en haussant le nombre d'étudiants admis dans les facultés de médecine. Mais l'avenir ne sera peut-être pas rose pour autant puisque, selon des données rendues publiques récemment par l'Association médicale canadienne, de moins en moins d'étudiants sont intéressés à la pratique de la médecine familiale. À l'échelle canadienne, à peine le quart des apprentis-médecins comptent faire une résidence en médecine familiale.

C'est que les salaires des omnipraticiens sont moins élevés et surtout, l'image des médecins de famille en a pris un coup ces dernières années : des professionnels épuisés, des cas de plus en plus lourds, et surtout, une dévalorisation de cette branche de la médecine à l'intérieur même des facultés. « Tu es bien trop brillante pour devenir médecin de famille », s'est fait dire la présidente de la Fédération canadienne des étudiants en médecine, Danielle Martin. Heureusement, la tendance est moins marquée au Québec, mais la situation y reste préoccupante, conviennent plusieurs experts.

Sans un nombre suffisant de médecins pour assurer une première ligne solide, le réseau de la santé québécois est comme un grand malade cardiaque, dont les artères engorgées freinent la circulation sanguine, essentielle à la vitalité.

Et David Levine a beau avoir les poches pleines, il n'est pas cardiologue.

Il manque 800 omnipraticiens au Québec.

Voter ou bronzer ?



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Les représentants des « snowbirds », ces Québécois qui passent les mois d'hiver dans le Sud, demandent au premier ministre Bernard Landry de ne pas tenir les élections générales avant le 30 avril, date à laquelle ils seront tous revenus au Québec. Cette demande est déraisonnable, pour ne pas dire farfelue.

Plusieurs milliers de Québécois s'expatrient en Floride pour éviter la neige et le froid. Ils reviennent au Québec juste avant le 30 avril afin de payer leurs impôts. Selon l'Association canadienne des snowbirds, si M. Landry choisit le 14 avril comme date du scrutin, comme le veut la rumeur, ses membres ne seront pas en mesure de

s'informer convenablement avant de voter.

Cet argument ne tient pas. Passer l'hiver en Floride est un choix, pas une obligation. Ce choix comporte des avantages (on y pense en particulier les jours de tempête...) et des inconvénients. Parmi ces inconvénients, il y a le fait qu'il est plus difficile de se tenir informé de ce qui se passe chez soi. Néanmoins, de nos jours, les personnes qui tiennent à suivre l'actualité peuvent le faire sans trop de mal.

Par ailleurs, le Directeur général des élections fait des pieds et des mains pour permettre aux Québécois qui vivent à l'étranger d'exercer leur droit de vote. Là s'arrêtent les obligations collectives. Le reste relève de la responsabilité de chaque électeur.

L'occasion est belle, quand même, de faire la promotion d'un changement simple, qui serait sain pour le climat démocratique et qui, en passant, réglerait le problème des snowbirds : les élections à date fixe.

L'affaire est ketchup

Les chariots à hot-dogs, ou à crème glacée, n'auront pas droit de cité sur les trottoirs de l'arrondissement Ville-Marie. C'est ce que recommande un comité — un comité, quoi d'autre ? — qui a été spécialement chargé d'étudier cette dégoulinante question.

Bravo ! D'abord, on trouve déjà trop de choses sur les trottoirs. Des parcmètres, des lampadaires, des boîtes aux lettres, des arrêts d'autobus, des borne-fontaines, des poubelles, des bancs publics, des bouteilles de lave-glace utilisées par les squeegees, des bacs à fleurs, des grands cartons pour assoier les sans-abris et leur chien, des trous creusés par la Voirie, des panneaux « valet parking ». Et même des piétons, ce qui est le comble de l'anarchie.

Si ça continue, on va finir par se croire dans une ville !

Ensuite, quel affront à la réputation de Montréal en matière de gastronomie, en effet. Paris n'en a pas de pareille. C'est pourquoi on y vend des marrons chauds sur les trottoirs de Pigalle et de Montparnasse. Il n'y a pas de bons restos à New York, comme chacun sait. D'où les bretzels offerts à chaque intersection de Manhattan. Et les beignets frits à New Delhi. Et les nouilles à Bangkok.

Nous souscrivons à la recommandation du comité de plutôt ouvrir, à grand renfort de fonds publics, quelques kiosques multifonctionnels, bien nets et propres, conformes à tous les règlements en vigueur (y compris les annexes et amendements), où on servirait des aliments sains et de qualité.

Sans que ça fasse désordre. Et dans le respect de l'esprit toujours vivace de Jean Drapeau.

Mario Roy

L'ÉLIMINATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE SE POURSUIT EN IRAK

ET NOUS DÉTRUIRONS AUSSI TOUTES LES VOITURETTES À HOT-DOGS DE BAGDAD!



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Hot-dogs : pourquoi pas ?

JE NE VOIS pas pourquoi il serait défendu de vendre des hot-dogs dans la rue. Nous sommes allés à Ottawa, l'an passé, et nous en avons mangés. Nous avons aimé l'idée parce que ça donne du travail à des gens et que ça met de l'ambiance. Il me semble qu'il n'y aurait pas de problème si c'est bien suivi par des gens compétents. En n'ayant pas beaucoup de kiosques sur le trottoir, on pourrait mieux les contrôler.

LILIANE MAHEUX

Complètement ridicule

JE TROUVE cela complètement ridicule d'interdire la vente de hot-dogs dans les rues de Montréal. Cela est pourtant permis presque partout dans le monde. Je ne vois pas ce qui empêche de telles ventes, à part l'entêtement bête des responsables desdits arrondissements.

COLETTE ST-ARNAUD

Vraiment non !

IL Y A des civilisations où l'on mange et cuisine dans la rue. Ce n'est pas le cas à Montréal.

Comme éventuelle cliente, puisque j'ai faim de temps en temps, ai-je besoin d'acheter ma nourriture à une voiturette de hot-dogs sur le trottoir ? Vraiment non ! Je peux trouver tout ce qu'il faut dans un restaurant, un comptoir sur mon chemin, à peu près n'importe où. De toutes façons les voiturettes en question s'installeraient là où est la foule, donc là où déjà sont installés d'autres comptoirs bien accessibles.

Comme citoyenne, je crois l'avis de la Ville qui, devant avoir un certain contrôle, commercial et sanitaire, considère que le coût de la surveillance indispensable ne se justifierait pas.

Enfin, je suis totalement allergique à cette insistance opiniâtre de quelques « entrepreneurs » qui semblent n'avoir en tête que leur idée de commerce, mobilisant l'opinion

publique et surtout les services publics pour un projet qui n'est vraiment pas de première nécessité et qu'ils semblent considérer comme un droit.

MARIE MARTIN

Des odeurs troublantes

COMMENT peut-on s'assurer de la qualité des aliments vendus dans la rue ? Ne trouvez-vous pas que les odeurs dominent déjà trop l'air ambiant de Montréal ? Moi, si ! Faut-il demeurer en région pour s'en rendre compte ? Ce sont là des questions que je me pose.

Sur Sainte-Catherine, l'été, quand il fait chaud, les odeurs sont parfois troublantes. Sans compter que les gens qui achètent leurs aliments pour les manger en se promenant laissent tomber leurs déchets comme si les poubelles n'existaient pas.

À moins de les servir dans du papier comestible ? Quel siècle ! Quel siècle !

RENÉ BÉLAND

Des extrémistes des deux bords

L'ATTENTAT survenu hier en Israël n'est que le résultat de la haine qui existe entre les Israéliens et les Palestiniens. Ces deux peuples n'auront jamais la paix tant et aussi longtemps qu'on réagira à ce genre de tragédie par la vengeance et les représailles.

La terreur par l'occupation et l'armée de l'un et la terreur par les attentats-suicide de l'autre ne régleront rien. Les Israéliens ne comprennent pas que la naissance de leur pays s'est faite au détriment des Palestiniens et ces derniers ne comprennent pas que les Israéliens sont là pour rester. Tant qu'on aura des Sharon et Arafat comme dirigeants, il n'y a rien de bon qui en sortira. On a peine à croire que ce sont des êtres humains sensés être civilisés.

Je crois que les Israéliens devraient comprendre qu'ils occupent une terre où vivaient et vivent d'autres habitants (Palestiniens) depuis des millénaires et que s'ils ont réussi à avoir un pays, ils doivent remercier le monde et avoir des rapports civilisés et égaux avec ces derniers. Quant aux Palestiniens, ils doivent comprendre que les Israéliens ont reçu une partie de cette terre par la communauté internationale même si on ne leur a pas demandé la permission et ils doivent apprendre à accepter et à vivre avec ces « nouveaux » occupants.

Je rêve en couleur mais tant et aussi longtemps qu'on aura des extrémistes des deux bords, il n'y aura rien de bon à l'horizon et des attentats et des meurtres de tous genres vont arriver. Cela dépasse l'entendement et le simple bon sens.

MARIE-THÉRÈSE BLANCHARD



PHOTO AFP

Un nouvel attentat a fait 15 morts hier en Israël.

Qui a mieux à proposer ?

JE VOUS ÉCRIS au sujet de l'attentat suicide survenu hier matin en Israël. Malheureusement, ce qui est étonnant c'est que le répit ait été aussi long (deux mois). Qu'attendre d'autre que la poursuite de la violence, tant et aussi longtemps que la situation politique et économique restera bloquée ? Cela peut continuer pendant encore plusieurs

générations, comme en Irlande où cela dure depuis quelques siècles. Je crains que ce soit le pourrissement vers lequel se dirige le Moyen-Orient tout entier. Je me demande parfois si les médias ne feraient pas mieux de laisser ces gens s'entre-tuer sans commentaires. Peut-être finiraient-ils par se lasser, si l'on ne parle plus d'eux ? Pas très chrétien comme point de vue, mais qui a mieux à proposer ?

PIERRE-YVES PAU
Outremont

Forum



PHOTO PC

Plusieurs éléments militent en faveur d'une réforme de notre mode de scrutin.

Réforme suicidaire ?

La proportionnelle constituerait un progrès pour la démocratie québécoise



JEAN-HERMAN GUAY
L'auteur est professeur titulaire de science politique à l'Université de Sherbrooke.

LORS DES récents états généraux sur la réforme des institutions démocratiques, les participants ont rejeté le système majoritaire dans une proportion de 90 %. Le plus grand nombre estime qu'il faut combiner des éléments du système proportionnel (50 sièges) au système qui est le nôtre. Cette position mixte est celle de bien des spécialistes. L'objectif est clair : avoir une Assemblée nationale plus représentative.

Des voix s'élèvent cependant pour alerter la classe politique et le grand public. Danger ! crie-t-on devant cette possibilité de réforme. Instabilité, fragilité, vulnérabilité : voilà des termes associés à la gouvernance politique découlant d'un régime proportionnel ou mixte. La mondialisation serait si dangereuse que le statu quo serait éminemment préférable.

Plusieurs de ces arguments ne résistent pas à une analyse systématique. Premièrement, beaucoup de pays ou régions, pas moins exposés à la mondialisation que le Québec, ont adopté au cours des dernières décennies des modes de scrutin mixtes ou proportionnels. Ainsi en est-il de l'Écosse. Mais il convient surtout d'examiner la carte des systèmes électoraux adoptés en Amérique latine et en Europe de l'Est pour s'en convaincre. Se sont-ils tous « affaiblis » devant les puissances régionales ou mondiales ? Voyons donc !

Deuxièmement, les gouvernements assis sur un régime mixte ne sont significativement pas moins stables que ceux fondés sur le bon vieux système majoritaire. Par ailleurs, ils ne sont pas plus incohérents dans la gestion des deniers publics : les déficits budgétaires n'y ont pas été pires qu'ailleurs. Les études l'attestent.

Troisièmement, le danger de créer deux classes de députés, ne résiste guère à l'analyse. Les Allemands, les Finlandais ou les Italiens ont développé des mécanismes empêchant cet effet pervers que l'on retrouve parfois avec l'adoption de la proportionnelle intégrale. En adoptant un régime mixte, le Québec pourrait largement profiter de toutes ces expertises.

Une réforme suicidaire ?

Mais l'argument qui frappe le plus est

celui-ci : les francophones tirent profit du système actuel. Avec notre système, l'électorat anglophone et allophone « perd » des votes dans les circonscriptions de l'Ouest et du centre de Montréal. En 1944, 1966 et 1998, les partis nationalistes (Union nationale et Parti québécois) ont ainsi gagné avec moins de votes que le Parti libéral. Les francophones auraient donc tort d'établir un système plus proportionnel ; « suicidaire » serait cette réforme.

Notre réponse est simple : primo, il est éthiquement dangereux de maintenir un système électoral lorsqu'on estime qu'il est à l'avantage d'une communauté linguistique. La démocratie constitue un principe trop grand pour qu'on le soumette à des impératifs partisans ou ethniques. Cette évaluation n'est pas un argument pour le statu quo mais pour une réforme en profondeur.

Secundo ce diagnostic est-il juste ? À notre avis, cette évaluation est fautive dans la mesure où elle ne tient compte que de la moitié de la réalité. Les électeurs anglophones sont certes « perdants » mais leurs représentants, une fois élus, ont les coudées franches pour influencer leur parti. Dans sa thèse de doctorat, Pierre Serré explique que le personnel politique issu de ces circonscriptions jouit d'une longévité politique exceptionnelle, d'une influence singulière et de possibilités de rayonnement que les députés libéraux issus des circonscriptions francophones n'ont aucunement. Tellement sûrs de leur victoire, ils ont plus de temps et plus de ressources pour oeuvrer à l'échelle de tout le parti.

À la limite, si l'électorat non-francophone est perdant avec notre mode de scrutin, son personnel politique est quant à lui gagnant. Sur une longue période, notre mode de scrutin n'avantage, ni ne désavantage, une communauté linguistique.

Il donne par contre une prime au gagnant, un excès de sièges. Il étouffe les petits partis. Comment se fait-il donc que l'Assemblée nationale ne compte ni parti vert, ni parti de gauche, comme dans d'autres grandes démocraties ? Le mode de scrutin bloque ou retarde l'émergence des

nouveaux courants d'opinion.

Toujours en retard

Tout le débat se produit dans la société civile et dans les médias. La classe politique semble continuellement en retard. Toujours à la remorque, elle est la dernière qu'on écoute. Les débats ont lieu, mais dans les caucus, derrière les portes closes.

Les partis ont intérêt à trouver leurs adversaires en chambre ; le débat est plus clair et plus transparent. Il est plus facile de combattre des idées affichées que de traquer des idées absentes des tribunes.

La force d'un gouvernement ne réside pas tellement dans le nombre de sièges mais dans son arrimage avec l'opinion publique. Robert Bourassa, avec plus de 100 sièges en 1973, a-t-il été particulièrement fort ? Évidemment non ; ce fut un des gouvernements les plus faibles de notre histoire.

Les souverainistes qui craignent une telle réforme devraient regarder à long terme. À notre époque, un projet politique, quel qu'il soit, est mieux défendu lorsqu'il repose sur une pluralité de porte-parole. Le score du OUI en 1995 n'est pas étranger au fait que trois partis incarnaient alors cette position politique : le PQ, le BQ et l'ADQ.

La situation du Québec dans le Canada ne justifie aucunement un retard démocratique. Le gouvernement québécois sera d'autant plus fort qu'il reposera sur un corps législatif qui incarne adéquatement les grands courants d'opinion. Et si ceux-ci soient moins compacts et moins homogènes qu'autrefois, nous devrions nous en réjouir. Le nationalisme moderne n'en est pas un de repli, mais d'avancement ; il ne repose pas sur la défensive mais sur la créativité.

Enfin, il y a ceux et celles qui avancent que notre système majoritaire est plus près des gens, plus simple. C'est l'argument du statu quo. Changer implique une adaptation. En sommes-nous moins capables que les Néo-Zélandais ? Et puis quiconque peut lire les affiches de stationnement à Montréal est tout à fait capable de comprendre un mode de scrutin mieux adapté à la complexité et à la diversité de notre société.

Le gouvernement québécois sera d'autant plus fort qu'il reposera sur un corps législatif qui incarne adéquatement les grands courants d'opinion.

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



Une langue, un chat, un pneu

À la suite d'une récente chronique sur l'enseignement de l'anglais comme langue seconde, où j'exprimais des doutes sur l'idée (lancée par le Parti libéral) de le faire débiter dès la première année, plusieurs lecteurs ont réagi — dans les deux sens.

Les uns s'inquiètent des risques que l'enseignement précoce de la langue seconde ferait courir au français — compte tenu, évidemment, de l'évidente faiblesse du parler français au Québec.

Les autres tiennent au contraire mordicus à ce que ces cours débutent le plus tôt possible. Un lecteur se ruine pour envoyer ses deux filles dans une école privée anglaise, tant il craint qu'en restant à l'école française elles n'apprennent jamais l'anglais.

D'autres, enfin, m'ont rafraîchi la mémoire quant aux détails de l'étude expérimentale — déterminante à tous égards — dont je parlais dans cette chronique.

Merci donc à M. Poisson et à d'autres qui m'ont rappelé que cette étude, rendue publique en 1975, avait été effectuée en Angleterre et au pays de Galles par la National Foundation for Educational Research, en collaboration avec le ministère de l'Éducation britannique. (La langue seconde sur laquelle portait l'étude était le français mais cela ne change rien aux données.)

On avait donc suivi le cheminement de 18 000 élèves (un gigantesque échantillon !) répartis dans 125 écoles primaires et ce, sur une période de 10 ans.

Conclusion de l'enquête, la plus exhaustive jamais menée sur ce sujet : il n'y a pas d'âge idéal pour apprendre une langue seconde, quoiqu'il faille, de toute évidence, commencer à l'âge scolaire pour multiplier les chances de succès.

Selon les auteurs de l'étude, il n'était pas prouvé que les enfants les plus jeunes étaient les plus aptes à apprendre une langue seconde. C'est le temps consacré à l'apprentissage, signalait-on, qui est le principal facteur de réussite. Le temps, et, bien sûr, la qualité de l'enseignement et la qualification des professeurs.

Autres conclusions, qui ne surprendront personne : les petites écoles rurales (particulièrement celles du Sud, plus proches de la France), où les élèves étaient moins nombreux, offraient de meilleures résultats que les grosses écoles urbaines ; les enfants de milieux favorisés réussissaient mieux que les autres ; et enfin, les filles devançaient les garçons...

PIERRE BOURQUE ET LE CHAT DE BEAUCHEMIN. Le ralliement de Pierre Bourque à l'ADQ a eu le don de stimuler la verve satirique d'Yves Beauchemin, qu'on n'avait pas entendu commenter les affaires du jour depuis un certain temps.

M. Beauchemin, dont nul n'ignore l'engagement souverainiste, a été indigné par « l'hymne au fédéralisme, au bilinguisme et à l'anglais » entonné par l'ancien maire de Montréal lorsque ce dernier a annoncé sa candidature.

Effectivement, cette sortie avait de quoi étonner, M. Bourque s'étant toujours situé dans la mouvance souverainiste-péquistes.

M. Beauchemin a donc saisi sa plume, et envoyé à *Devoir* un texte dont je ne peux résister au plaisir de citer des extraits — non par hostilité envers M. Bourque, qui a ses mérites et à qui je vouerai toujours une reconnaissance éternelle pour avoir piloté le dossier de l'unification de l'île de Montréal, mais pour la simple et unique raison qu'il est bien agréable de lire un pamphlet bien envoyé.

L'auteur du *Matou*, donc, n'a pas digéré que M. Bourque manifeste autant d'engouement pour l'anglais... « (que M. Bourque décrit comme) « l'outil indispensable aux rapports entre les peuples », réduisant du même coup le français à la langue du passe-moi le beurre et des vieilles chansons de mon oncle Oscar ».

Beauchemin fustige ensuite la volte-face de l'ancien maire.

« L'élément principal de la pensée de Pierre Bourque, écrit-il, est la vaseline, noble substance s'il en fût. C'est une pensée onctueuse et glissante, translucide et luisante, qui coule sur les problèmes qu'elle aborde, les enveloppe sans les pénétrer, et laisse une exquise sensation de douceur.

« Si mon chat, animal paisible, un peu obèse et qui n'aime pas se casser la tête, pouvait comprendre quelque chose à la politique, il adopterait, j'en suis sûr, les vues de Pierre Bourque. »

Après s'être moqué de l'humanisme un peu nouvel âge de l'ancien maire, qui aime se présenter comme un « membre de la tribu des êtres humains » (sic), Beauchemin continue de plus belle : « Sa pensée peut prendre toutes les formes, ainsi que leur contraire... Il est extrêmement difficile d'être son adversaire, car quoi que vous pensiez, il pense comme vous. »

« Il serait bon, par les temps qui courent, qu'un homme pareil se retrouve à la Maison-Blanche, car les gens deviendraient si confus que toute guerre serait impossible », conclut l'écrivain.

Ici, cependant, Yves Beauchemin se trompe. L'homme idéal qu'il faudrait à la Maison-Blanche, si l'on voulait vraiment éviter la guerre en mélangeant tout le monde, c'est Jean Chrétien, cet homme qui dit une chose et son contraire, et dont la pensée, loin d'avoir l'onctuosité de la vaseline, aurait plutôt l'impénétrable rugosité d'un pneu à neige roulant à vide sur une plaque de glace.

TÉMOIGNAGE

Qualité des soins : l'exemple de Nicolet

ANDRÉ PROVENCHER

L'auteur est vice-président, développement, à La Presse.

DANS LA MAJORITÉ des projets de révision de notre système de santé, il est rarement fait état des qualités humaines requises pour exercer une profession dans ce domaine. Pourtant, c'est ce qui retient l'attention quand nous sommes directement confrontés aux réalités des services de santé.

Mon père est décédé le 1^{er} mars après avoir été hospitalisé cinq jours à l'Unité de courte durée en gériatrie du Centre de santé Nicolet-Yamaska, situé à Nicolet. Un petit établissement, dénaturé par rapport à l'oeuvre de ses fondatrices, mais qui éclate aujourd'hui comme une pierre précieuse dans la grisaille et la morosité entourant de plus en plus la prestation des services de santé au Québec.

Mon père est mort après avoir reçu des soins professionnels d'un niveau irréprochable, prodigués avec attention et humanisme par l'équipe du Dr Sylvain Gamelin. Les discussions entre les membres de la famille pendant les heures et les jours d'accompagnement portaient constamment sur un même sujet : quelle équipe extraordinaire ; quelles valeurs de respect et de dignité. Les membres du personnel infirmier de l'Unité de courte durée en gériatrie, éprou-

vés, j'imagine, comme tous leurs collègues par les grandes et petites misères du système, a démontré en tout temps que le bien du patient était pour eux un but fondamental. Je leur lève mon chapeau et leur tend la main.

Je ne suis pas expert pour dresser la liste des remèdes à notre système de santé. Mais l'expérience des derniers jours m'inspire néanmoins certaines pensées : il est tout à fait impensable d'améliorer les services de santé au Québec sans d'abord se pencher sur les valeurs des personnes qui y travaillent. La qualité des soins est impossible si elle n'est pas exprimée par des gens en nombre suffisant et motivés tant par le droit à la santé que par le bien-être des patients.

Il est malheureux qu'une des principales lacunes du système de santé réside dans la situation des effectifs. Penser qu'il faudra des années avant d'entrevoir un équilibre en ce qui a trait au nombre de professionnels, tant médecins qu'infirmiers et infirmières, me fait craindre d'atroces douleurs que les budgets supplémentaires n'arriveraient pas à calmer complètement.

Espérons qu'entre temps on s'occupera à élever le moral et la motivation de celles et ceux qui restent. L'Unité de courte durée en gériatrie du Centre de santé Nicolet-Yamaska est un exemple dont on pourrait s'inspirer si on veut au moins atténuer les symptômes par lesquels passe la perception de la qualité dans notre système.

La transformation.

C'est un bien grand mot.

Cela veut dire plonger
dans l'ADN d'une entreprise.

Emprunter les meilleures
pratiques d'autres industries.

Combiner des décennies
d'expérience dans un secteur
d'activité et d'innovation sur
le terrain avec la technologie
la plus récente.

Bien exécutée, c'est une
opération qui peut transformer
des processus dépassés
en nouveaux profits.

Mais qui pourrait faire tout cela?

Tout cela en même temps?

Qui donc aurait assez de profondeur?

Découvrez

les Services-conseils en affaires IBM.

L'acquisition de PwC Consulting par IBM vous offre une expertise stratégique extraordinaire en matière d'industries, de stratégie, de processus, de déploiement et d'imputabilité. Le tout offert sur place, en impartition ou à la demande.

plus de profondeur



ibm.com/bcs/ca/fr